

**CAMEROUN : LES DANGERS D'UN REGIME
EN PLEINE FRACTURE**

Rapport d'Afrique N°161 – 24 juin 2010

TABLE DE MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
II. LE REGIME : UNE APPARENCE DE SOLIDITE.....	1
A. UN SYSTEME PUISSANT MAIS QUI MANQUE DE LEGITIMITE.....	1
B. DES DIVISIONS QUI S'ACCENTUENT	4
III. DES FORCES DE L'ORDRE OMNIPRESENTES MAIS DIVISEES	7
A. DES FORCES DE SECURITE FRAGMENTEES	8
B. INDISCIPLINE ET CRIMINALITE.....	9
IV. LA RUE : UN CHAUDRON DE MECONTENTEMENT QUI SE REMPLIT	12
A. UNE GRANDE TENSION SOCIALE	12
B. LA VIOLENCE D'ETAT.....	14
V. EVITER LA CRISE	16
A. LES SCENARIOS POSSIBLES	16
B. EVITER UNE CRISE EN 2011	19
VI. CONCLUSION	22
APPENDICES	
A. CARTE DE CAMEROUN	22
B. LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	23
C. CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DE FEVRIER 2008	24
D. « L'OPERATION EPERVIER »	25
E. A PROPOS D' INTERNATIONAL CRISIS GROUP	26
F. RAPPORT ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP EN AFRIQUE DEPUIS 2007	27
G. CONSEIL D' ADMINISTRATION D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP	29

CAMEROUN : LES DANGERS D'UN REGIME EN PLEINE FRACTURE

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Après 28 ans sous la présidence de Paul Biya, le Cameroun est dans une situation de grande instabilité potentielle à l'approche de l'élection présidentielle prévue en 2011. Le flou constitutionnel et légal qui prévaut, les rivalités entre les barons du régime, les tentatives du gouvernement pour contrôler le processus électoral, la rupture du contrat politique entre gouvernants et gouvernés, l'importante paupérisation et les nombreuses insatisfactions de la population, le niveau élevé de la corruption ainsi que les frustrations d'une grande partie de l'armée font craindre la possibilité d'une crise majeure. Pour l'éviter, Biya et son gouvernement doivent restaurer l'indépendance de l'organe chargé d'organiser et de superviser les élections, rendre institutionnelle et impartiale la lutte contre la corruption et garantir la neutralité des forces de sécurité. Ils doivent aussi, de manière urgente, mettre en place les institutions prévues par la Constitution de 1996, afin d'éviter une vacance du pouvoir et l'éventualité de violences lors d'une transition, y compris si celle-ci était causée par un événement imprévu comme le décès en fonction du président, aujourd'hui âgé de 77 ans. Les partenaires les plus influents du Cameroun, en particulier la France et les Etats-Unis, doivent apporter un soutien actif à ces mesures afin d'empêcher des troubles.

Le parti au pouvoir est de plus en plus divisé. Bien qu'il domine toujours la vie politique, il est conscient de son manque de légitimité et il est affaibli par des rivalités internes pour le contrôle des ressources et des positions en prévision de « l'après Biya ». Après avoir fait supprimer la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels, Biya, qui est à la fois craint et contesté au sein de son parti, maintient délibérément l'incertitude sur son éventuelle candidature. De nombreux membres de son parti nourrissent de leurs côtés des ambitions présidentielles.

Les forces de sécurité, pilier important du régime, sont elles aussi divisées. Quelques corps d'élite sont bien équipés et entraînés alors que les unités ordinaires, même si elles reçoivent des salaires corrects, manquent de ressources et sont très peu préparées. L'armée dans son ensemble souffre de tensions entre générations, notamment à cause du refus des vieux généraux de prendre leur re-

traite qui bloque la promotion des officiers plus jeunes. Des éléments des forces de sécurité sont aussi connus pour être impliqués dans des activités criminelles.

A cause du niveau important de la corruption qui gangrène le pays, d'un système politique clientéliste et d'une importante présence sécuritaire dans toutes les sphères de la vie quotidienne, beaucoup de citoyens se sentent exclus. Plus de la moitié de la population ayant moins de vingt ans, le taux élevé du chômage et du sous-emploi chez les jeunes est une source considérable de tensions sociales. Etant données de telles fractures, le décès de Biya en fonctions pourrait entraîner une importante crise, aggravée par le flou entourant les dispositions constitutionnelles pour une transition. Un tel scénario ne se produira pas forcément, mais, la démocratie étant en panne, la question de la gestion de « l'après Biya » est déjà au centre des rapports politiques au sein du régime, et est considérée comme une importante cause potentielle d'instabilité. Dans tous les cas, l'élection de 2011 donnera facilement lieu à un conflit si elle est mal organisée ou si elle manque de transparence. L'organe chargé d'organiser et de superviser les élections n'a pas de légitimité et a déjà connu un mauvais départ lors de sa mise en place. Si la possibilité d'un changement politique dans des conditions démocratiques n'existe pas, il y a de fortes chances que des citoyens ordinaires, des membres de la classe politique et/ou des éléments des forces de sécurité choisissent l'option de la violence pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

La longue présidence de Biya, sa manipulation des identités ethniques, la corruption et la criminalisation des élites ont nourri de nombreuses frustrations. Les graves violences urbaines de 2008, qui ont mêlé revendications économiques, contestation du régime et manipulation politique et causé plusieurs dizaines de morts, donnent une idée des risques d'un violent conflit. Une situation chaotique pourrait conduire à un coup d'Etat militaire et aurait certainement des répercussions néfastes pour la région, pour laquelle le Cameroun a été jusqu'à présent un pilier de stabilité.

A moyen terme, le Cameroun fait face à de nombreux défis pour améliorer la gestion de ses ressources publiques, une question qui est au cœur de ses problèmes. Mais à court terme, des actions urgentes doivent être menées pour éviter une crise autour de l'élection de 2011.

RECOMMANDATIONS

Au gouvernement du Cameroun :

1. Favoriser une meilleure transparence dans le processus électoral en restaurant l'indépendance de l'organe chargé d'organiser et de superviser les scrutins ; revoir le code électoral ; établir des listes électorales fiables ; et élargir la base électorale, dont la faible portée actuelle fait craindre l'exclusion de nombreux citoyens du processus.
2. Mettre en place le plus rapidement possible les institutions prévues par la Constitution de 1996 mais qui n'ont toujours pas été créées, dont le Sénat, le Conseil constitutionnel et les Régions.
3. Améliorer les efforts de lutte contre la corruption en :
 - a) revoyant l'opération de lutte contre la corruption « Epervier », qui a abouti pour l'instant à l'arrestation de plusieurs dizaines de hauts fonctionnaires et d'anciens ministres, afin de l'inclure dans un processus institutionnel et impartial de lutte contre la corruption.
 - b) créant un organe de lutte contre la corruption réellement indépendant du pouvoir exécutif et qui fonctionne selon des procédures légales claires.
 - c) en favorisant une sensibilisation des citoyens à la lutte contre la corruption et en mettant en place un système de sanctions transparentes et systématiques contre les auteurs de pratiques illégales.
4. Ouvrir un dialogue sincère avec les forces de l'opposition sur la question de l'organisation de l'élection et de la lutte contre la corruption.

A la communauté internationale, et en particulier aux gouvernements français et américain :

5. Peser de tout leur poids pour pousser le gouvernement à mettre en place le Sénat, le Conseil constitutionnel et les Régions.
6. Continuer à soutenir le processus électoral, mais dénoncer clairement les mauvaises pratiques et/ou les pratiques déloyales.
7. Commencer à prévoir des missions d'observation pour l'élection présidentielle de 2011 ; s'accorder sur une position commune à l'égard des pratiques inacceptables avant, pendant et après l'élection ; insister

sur la nécessité de faire en sorte que toutes les parties acceptent les résultats et que des moyens légaux et pacifiques de contestation des résultats soient disponibles.

8. Utiliser leur aide et leur appui dans le domaine de la formation au secteur sécuritaire pour pousser le gouvernement à reconnaître l'implication des forces de sécurité dans les violations des droits de l'Homme, en particulier lors du mouvement de contestation de 2008, et à faire en sorte que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes.

Dakar/Bruxelles, 24 juin 2010

CAMEROUN : LES DANGERS D'UN REGIME EN PLEINE FRACTURE

I. INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, les tensions sont fortes au sein du régime de Paul Biya. Avant même 2004 et la réélection de ce dernier pour un septennat qui devait être le dernier selon la Constitution alors en vigueur, plusieurs de ses lieutenants ont commencé à manœuvrer en vue du scrutin présidentiel de 2011, certains tentant même de déstabiliser le président.

Le chef de l'Etat, qui contrôle le jeu des acteurs politiques mais est complètement absent de la conduite des affaires économiques et sociales du pays, prend une part active à cette compétition se jouant en coulisses. Après l'avoir annoncé de manière implicite dans son discours de fin d'année du 31 décembre 2007, Paul Biya a fait supprimer en avril 2008 la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels, en dépit des graves émeutes populaires en partie dirigées contre ce projet qui avaient secoué le pays deux mois plus tôt. Il a aussi écarté plusieurs membres influents du parti au pouvoir (le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, RDPC) en les faisant inculper par la justice pour des motifs de corruption, mécontentant une partie de ses soutiens traditionnels.

Ce jeu de positionnement au sein de la classe dirigeante est très risqué : la marge de manœuvre de ses acteurs est très faible et la situation sociale et économique très fragile. Elle peut déboucher sur un affrontement entre factions qui sera très difficile à contenir.

Ce rapport examine la situation actuelle au Cameroun, en concentrant son analyse sur les aspects qui constituent, selon Crisis Group, les facteurs d'instabilité les plus importants à moyen terme, à savoir les dissensions internes au régime, les fractures au sein des forces de sécurité, ainsi que la colère et la frustration ressentie par la population. Ce rapport met donc à jour l'analyse historique du premier rapport de Crisis Group sur le Cameroun et indique la voie à suivre pour éviter au Cameroun de sombrer dans un climat d'instabilité à l'occasion de l'organisation de l'élection de 2011.¹

¹ Pour une analyse approfondie de l'histoire du pays, et les racines des risques d'instabilité aujourd'hui, voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°160, *Cameroun : Etat fragile ?* 25 mai 2010.

II. LE REGIME : UNE APPARENCE DE SOLIDITE

A. UN SYSTEME PUISSANT MAIS QUI MANQUE DE LEGITIMITE

S'appuyant sur le RDPC, véritable « parti-Etat », le régime contrôle l'appareil administratif, le processus électoral ainsi que la justice. A l'issue des élections législatives de 2007, il a quasiment retrouvé sa suprématie de la période de parti unique en obtenant 153 sièges de députés sur 180.² Alors qu'il comptait 43 parlementaires en 1997, le principal parti d'opposition, le Front social démocrate (largement connu sous son nom anglais, Social Democratic Front, et son sigle SDF), n'en a plus que quinze. Cette domination permet au RDPC de changer ou de faire adopter des lois à sa guise, comme l'a montré le changement de Constitution de 2008, qui est passé par l'Assemblée nationale sans référendum. Elle lui a aussi permis, à l'inverse, de continuer à ne pas appliquer certaines lois : le Sénat et le Conseil constitutionnel prévus par la révision de la Constitution de 1996, produit de la Conférence tripartite de 1991, n'ont toujours pas été créés. Bien que les lois nécessaires pour l'existence des assemblées régionales aient été signées en 2008, les institutions elles-mêmes tardent à voir le jour.

Le parti présidentiel n'a pas non plus hésité à passer outre l'avis de ses partenaires internationaux pour reprendre le contrôle d'Elections Cameroun (Elecam). Conditionnalité posée par les bailleurs de fonds contre des remises de dettes dans le cadre de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), cet organe électoral a été créé en 2006 pour organiser et superviser les scrutins de manière indépendante, jusque-là confiés à l'administration. Mais dès la nomination des membres du conseil d'Elecam, fin 2008, les autorités ont opéré un retour en arrière et ont violé la loi qu'elles avaient fait adopter. Alors qu'ils auraient dû être choisis parmi des personnalités reconnues pour leur « esprit de neutralité et d'impartialité » et que la loi précise que leurs fonctions sont « incompatibles » avec la « qualité de membre d'un parti ou de soutien à un parti politique », les douze conseillers d'Elecam désignés

² Le résultat de ces élections a été contesté par l'opposition.

par Paul Biya sont membres ou proches du comité central du RDPC.³ Parmi eux, Samuel Fonkam Azu'u était secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale lorsqu'il a été nommé président d'Elecam.

Le RDPC est allé encore plus loin le 26 mars 2010 en modifiant à la va-vite la loi de 2006 portant création d'Elecam.⁴ L'amendement adopté a consacré le retour de l'administration dans l'organisation du processus électoral, enlevant l'essence même d'Elecam, censé être autonome.

Le parti au pouvoir a aussi pris l'habitude de se conduire de manière imprévisible. Sans égard pour l'opposition, le gouvernement a fait déposer en 2008 le projet de révision de la Constitution par surprise à l'Assemblée nationale lors d'une séance raccourcie à quinze minutes. Le vote pour son adoption a ensuite été brusquement avancé de 24 heures par rapport à la date prévue, prenant de nouveau de court les députés de l'opposition.⁵

Le régime Biya a cependant un important handicap : il n'a pas de légitimité populaire. Quasiment aucun de la soixantaine de ministres actuelle ne bénéficie d'une reconnaissance par les urnes. Ils doivent leur nomination à leur poste plutôt au président de la République. Dépendants totalement de Paul Biya, ces hauts fonctionnaires devenus politiciens par décret ne disposent donc d'aucune légitimité politique ou de rapports contractuels avec leurs concitoyens dont ils sont complètement déconnectés.⁶ Le lien des députés ou des maires avec leur base semble tout aussi ténu, en raison du manque de fiabilité du processus électoral.⁷

Les nominations auxquelles procède Paul Biya aggravent l'illégitimité des dirigeants aux yeux des Camerounais. Ses choix ne semblent pas motivés par la recherche des compétences (« le plus cancre est promu »⁸ selon un militant du RDPC) mais répondent plutôt à des calculs politiques. Le président puise en outre dans le même vivier de hauts fonctionnaires depuis trente ans. La majorité des magistrats, des dirigeants d'entreprises publiques et des ministres nommés ont par conséquent plus de 60 ans, voire plus de 70, le doyen étant le président du Conseil national de la communication (CNC), Félix Sabal Lecco, né en 1918. Or, plus de la moitié des Camerounais ont moins de vingt ans.⁹ Passant de poste en poste, ces ministres et hauts fonctionnaires donnent aux citoyens l'impression de participer à un éternel jeu de chaises musicales et de monopoliser le pouvoir et les postes de responsabilités.

Ces élites ne compensent pas leur manque de légitimité par une redistribution des ressources nationales dans leur région d'origine, sauf de manière ponctuelle et flamboyante, sans grands effets sur le niveau de vie des habitants. Un militant du RDPC a ainsi dénoncé en 2008 l'absence de développement du Sud, dont sont pourtant originaires plusieurs ministres, de nombreux hauts fonctionnaires ainsi que le chef de l'Etat.¹⁰ Grâce à la gestion clientéliste de Paul Biya (« Si vous me soutenez, je vous donne des prébendes »), à l'absence de contrôles et de sanctions, les dirigeants constituent une « tribu du ventre » qui accapare les richesses du pays.¹¹ Par le détournement des fonds publics, beaucoup d'entre eux ont pu amasser

³ Articles 8 et 13 de la loi n°20006 /011 du 26 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'Elecam.

⁴ La modification d'Elecam a été adoptée à quelques heures de la clôture de la session parlementaire.

⁵ En 2002, de manière tout aussi inattendue, les élections législatives avaient, après un premier report de six mois, été reportées d'une semaine alors que les bureaux de vote étaient déjà ouverts.

⁶ Ceux qui ont tenté de construire une base politique indépendante ont été mis en échec par le parti. Voir aussi Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982-1996) », Travaux et documents N°50, Centre d'études d'Afrique noire, (Talence, 1996). Entretien de Crisis Group, universitaire, Yaoundé, mars 2010.

⁷ Voir « Au Cameroun, le cardinal Tumi doute de voir des élections transparentes », Agence France-Presse, 21 juin 2007 : « Le parti au pouvoir a peur d'organiser un scrutin d'une manière transparente parce qu'il n'est pas sûr de le gagner. ... Parfois je me demande moi-même si je suis obligé d'obéir aux lois quand on sait qu'elles sont votées par des gens qui n'ont pas gagné les élections. Qui représentent-ils ? » Un membre militant du RDPC a estimé que les élus « sont tous mal élus et/ou ont un casier judiciaire ». Entretien de Crisis Group, Douala, février 2010.

⁸ Tout en maintenant le système d'équilibre régional instauré par Ahmadou Ahidjo, Paul Biya continue de privilégier les Bété, son groupe ethnique : beaucoup d'entre eux occupent des postes-clés, notamment au sein du gouvernement (finances, économie, défense). Entretien de Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé, mars 2010.

⁹ Chiffre des Nations unies pour 2010. Selon les mêmes chiffres, les plus de 59 ans représentent 5 pour cent de la population. Voir les paroles du rappeur Valsero, « Pour 2008, je parle » : « Ce pays tue les jeunes les vieux ne lâchent pas prise / 50 ans de pouvoir et après ça, ils ne lâchent pas prise / La jeunesse crève à petit feu tandis que les vieux derrière la forteresse se saoulent à l'eau de feu / Ce pays est comme une bombe et pour les jeunes un tombeau / Faites attention, quand ça va péter y aura que des lambeaux alors les vieux faites de la place, faut passer le flambeau ».

¹⁰ Voir Charles Ateba Eyéné, *Le paradoxe du pays organisateur* (Yaoundé, 2008). Entretien de Crisis Group, l'auteur, Yaoundé, mars 2010.

¹¹ La formule est apparue au début des années 1990. « Kontchou ne représente pas les Bamilékés ; Mboui n'incarne pas le peuple bassa ; et Owona n'est pas mandaté par les Bétis pour défendre leurs intérêts. En revanche, ces trois hommes, et bien d'autres, sont originaires d'une seule et même ethnie : la tribu du ventre ! », *Challenge Hebdo*, N°3, 1991.

d'importantes fortunes qui contrastent avec le faible niveau de vie de la majorité des Camerounais.¹²

Beaucoup de barons du régime se sont aussi discrédités à cause de leurs liens troubles avec les milieux économiques et d'affaires (notamment avec des entreprises étrangères), peu importe les conflits d'intérêts possibles : l'actuel ministre du Commerce est par exemple le président du conseil d'administration du plus gros exportateur de bananes du pays, filiale d'une entreprise française.¹³ Certains appartiennent à des réseaux criminels ou en ont mis en place: en 2007, l'enquête d'une ONG a mis en cause plusieurs hauts responsables du ministère de la Forêt et de la Faune dans un commerce illicite international d'une espèce animale protégée.¹⁴ Le président d'Elecam a lui été impliqué dans un trafic de visas organisé depuis les bureaux de l'Assemblée nationale.¹⁵

En 2006, l'affaire dite des listes des « homosexuels présumés » a illustré le niveau de discrédit des élites dirigeantes. Publiées par des journaux, ces listes accusaient nommément des personnalités, dont de nombreux hommes politiques, d'avoir recours à des pratiques homosexuelles (interdites par la loi et considérées comme une infamie par une grande partie de la population) comme moyen de promotion sociale et politique. L'énorme succès de ces listes auprès du public¹⁶ a montré à quel point les modalités du pouvoir sont devenues incompréhensibles pour les Camerounais : ceux qui réussissent sont, aux yeux des autres, forcément passés par une compromission jugée honteuse tandis que le pouvoir apparaît lointain, criminalisé et ne se maintenant « que par une sorte de délinquance et de sacrilège ».¹⁷

La comédie permanente que jouent les gouvernants qui contredisent systématiquement leurs paroles par leurs gestes, alimente cette idée d'un régime « sorcier », dont il faut se méfier, et au fil des années, a alimenté la méfiance voire la défiance de la population sur sa gestion du pays.¹⁸ Les nombreux discours de Paul Biya prônant depuis 1982 la « rigueur » et la « moralisation » sont en complet décalage avec les pratiques de corruption des dirigeants. De même, sa dénonciation régulière de « l'inertie » du gouvernement contraste avec sa propre inaction, symbolisée par le nombre de conseils des ministres qu'il préside : en moyenne un seul par an.

Le régime est cependant conscient de son impopularité. Il tente de la contourner en entretenant le mythe d'un président estimé par ses concitoyens avec la publication de nombreuses « motions de soutien au chef de l'Etat » dans le quotidien public *Cameroon Tribune*. Dans ce théâtre-fiction, il se pose aussi régulièrement en victime : les articles parus dans la presse française sur le coût élevé d'un séjour de Paul Biya en France en 2009 ont été qualifiés par le ministre de la Communication de « complot médiatique » et « d'agression de forces tapies dans l'ombre, qui manipulent les médias même hors des frontières nationales ».¹⁹ Mais cette posture du mensonge permanent (que personne ne croit mais que personne ne cherche plus à contester) masque mal la crainte de beaucoup de dirigeants de devoir, s'ils perdaient un jour le pouvoir, renoncer à leurs privilèges mais aussi probablement de rendre des comptes pour les malversations auxquelles ils se sont prêtés. La peur conduit la plupart d'entre eux à ne pas imaginer la possibilité d'une alternance politique,²⁰ laissant ainsi supposer qu'ils sont prêts à beaucoup pour protéger leur position.

Le régime est cependant conscient de son impopularité. Il tente de la contourner en entretenant le mythe d'un président estimé par ses concitoyens avec la publication de nombreuses « motions de soutien au chef de l'Etat » dans le quotidien public *Cameroon Tribune*. Dans ce théâtre-fiction, il se pose aussi régulièrement en victime : les articles parus dans la presse française sur le coût élevé d'un séjour de Paul Biya en France en 2009 ont été qualifiés par le ministre de la Communication de « complot médiatique » et « d'agression de forces tapies dans l'ombre, qui manipulent les médias même hors des frontières nationales ».¹⁹ Mais cette posture du mensonge permanent (que personne ne croit mais que personne ne cherche plus à contester) masque mal la crainte de beaucoup de dirigeants de devoir, s'ils perdaient un jour le pouvoir, renoncer à leurs privilèges mais aussi probablement de rendre des comptes pour les malversations auxquelles ils se sont prêtés. La peur conduit la plupart d'entre eux à ne pas imaginer la possibilité d'une alternance politique,²⁰ laissant ainsi supposer qu'ils sont prêts à beaucoup pour protéger leur position.

¹² L'ingénieur financier camerounais Babissakana estime que 40 pour cent des dépenses de l'Etat ne servent pas à la nation mais sont détournées par des fonctionnaires indéliçables. Voir « Cameroun : une corruption structurelle malgré un plan de lutte », Agence France-Presse, 3 mai 2008. Selon une étude de l'Institut national de la statistique (INS) publiée en février 2010, le nombre de pauvres (vivant avec moins de €1,1 par jour) est passé de 6,2 millions en 2001 à 7,1 millions (39,9 pour cent de la population) en 2007.

¹³ Voir « Au Cameroun, une exploitation de bananes au goût amer », *Libération*, 18 mai 2009.

¹⁴ Sous la pression, le ministre a dû limoger ces hauts cadres, dont le secrétaire général du ministère, après la découverte de ce vaste commerce illégal de perroquets gris. Aucun de ces responsables n'a cependant été poursuivi par la justice, et la presse nationale n'a jamais évoqué cette affaire. Etre employé dans un ministère comme celui de la Forêt revient avant tout à capter et accumuler les richesses de la forêt plutôt que de la protéger. Les acteurs des trafics d'espèces animales protégées ont des connexions dans les administrations et avec les forces de sécurité. Entretien de Crisis Group, responsable d'ONG, Yaoundé, mars 2010. Voir « Rapport annuel 2007 » de The Last Great Ape Organisation (Laga).

¹⁵ Entretien de Crisis Group, responsable d'ONG, Yaoundé, mars 2010. Voir aussi « Le président d'Elecam Fonkam Azuu au centre d'une filière », *Mutations*, 8 janvier 2009.

¹⁶ Les journaux qui les ont publiées ont vu leur tirage considérablement augmenter tandis que de nombreuses copies de ces listes ont été mises en circulation.

¹⁷ Entretien de Crisis Group, universitaire, Yaoundé, mars 2010. Les longues et régulières absences du Cameroun de Paul Biya (au moins un tiers de l'année) et l'important déploiement des forces de sécurité lors de ses rares sorties à Yaoundé renforcent cette idée d'un pouvoir lointain, inatteignable.

¹⁸ La sorcellerie est souvent associée au pouvoir au Cameroun, où plusieurs communautés accordent à leur chef traditionnel le pouvoir de communiquer avec le monde de l'invisible. Voir notamment Dominique Malaquais, qui écrit que « Pour diriger en pays beti, terroir du président Biya, il faut avoir de 'l'evu', la force des sorciers », dans « Anatomie d'une arnaque : feymen et feymanian au Cameroun », études du CERI, (Paris juin 2001).

¹⁹ Voir « Polémique au Cameroun sur les coûteuses vacances de Paul Biya en France », Agence France-Presse, 12 septembre 2009.

²⁰ Entretien de Crisis Group, responsable, militants du RDPC, Yaoundé, mars 2010.

B. DES DIVISIONS QUI S'ACCENTUENT

Il est aujourd'hui très difficile pour le RDPC de trouver un consensus sur la question de la gestion du pouvoir. En proie à des querelles de clans depuis sa création, suscitées ou aggravées par la gestion particulière des élites de Paul Biya qui les met en concurrence permanente, le parti se fragmente de plus en plus avec la perspective de la fin de sa présidence. Le président étant âgé de 77 ans en 2010, les risques d'une maladie prolongée, ou même sa disparition en fonctions, apparaissent de plus en plus évidents. Plusieurs de ses proches tentent par conséquent de se positionner pour être celui qui lui succédera à la tête du parti et donc potentiellement au sommet de l'Etat. Mais leur marge de manœuvre est réduite. Ils ne peuvent pas se prévaloir d'une base électorale, et ils savent bien qu'il n'est pas sûr que le chef de l'Etat, qui s'est fait au cours de sa longue présidence beaucoup d'ennemis et n'a plus confiance en personne, désigne un successeur.²¹ Mais ils n'ont d'autre choix que d'œuvrer à discréditer leurs adversaires afin d'être celui qui aura la préférence du président au cas où celui-ci se choisirait un dauphin.

Depuis la levée de la limitation des mandats présidentiels qui laisse supposer une probable candidature de Paul Biya en 2011, une autre option se pose, celle d'écarter le président lui-même. En changeant la Constitution, ce dernier s'est en effet mis à dos une partie de sa formation politique. Il a violé le pacte passé en 1996 avec son camp lors de l'adoption de la Constitution : les députés du RDPC avaient alors imposé la limitation du nombre de mandats.²² Même si, toujours craint, Paul Biya n'est jamais contesté ouvertement dans son camp, en 2009, pour la première fois, sa fortune et sa gestion des fonds publics ont fait l'objet de critiques dans la presse privée. En 2010, plusieurs plaintes ont été déposées contre lui par des Camerounais installés à l'étranger et soupçonnés par des membres du RDPC d'être au service d'autres militants du parti voulant écarter le président.²³

C'est en 2004, avant même l'élection présidentielle d'octobre, que la question de « l'après Biya » s'est, pour la première fois depuis le début des années 1990, sérieusement posée aux Camerounais. Cette année-là, le prési-

dent a été victime de plusieurs incidents. Le premier a eu lieu en avril, lors du vol inaugural entre Yaoundé et Paris de « l'Albatros », un nouvel avion présidentiel. L'appareil qui transportait alors Paul Biya et sa famille a été victime de plusieurs pannes, dont le blocage de son frein d'atterrissage. Le chef de l'Etat a dû emprunter un autre avion pour le trajet retour. Une enquête officielle a montré que le Boeing était vieux et délabré et que son achat avait donné lieu à des malversations financières par de hauts responsables de la présidence. Cette affaire a montré à Paul Biya le peu de fiabilité de son entourage et ses conséquences possibles pour sa sécurité.²⁴

Elle a aussi soulevé l'hypothèse de son décès en fonctions, une question qui a été relancée avec plus d'acuité début juin 2004. Une rumeur faisant état de la mort du président dans un établissement hospitalier suisse s'est propagée au Cameroun. Démentie officiellement seulement au bout de deux jours, elle a donné lieu entre temps à une panique générale, la classe politique comme les citoyens ordinaires étant conscients du flou constitutionnel qui entoure la gestion de l'intérim en cas de vacance du pouvoir. Selon la Constitution, c'est le président du Sénat qui doit l'assurer, or cette institution n'a jamais été mise en place.²⁵

Depuis cette période, des membres du RDPC et leur clientèle s'organisent pour se placer dans la course au pouvoir et chuchoter à l'oreille du président que tel ou tel compte. Ils se servent en particulier de la presse qu'ils alimentent d'informations, vraies ou fausses, destinées à discréditer leurs adversaires auprès de Paul Biya. Selon plusieurs témoignages recueillis par Crisis Group, l'affaire des listes d'homosexuels présumés de 2006, suivie par une liste des « fonctionnaires milliardaires », a ainsi été orchestrée par des membres du régime pour en mettre d'autres en difficulté.²⁶

Entre 2006 et 2008, des journaux ont aussi abondamment évoqué l'existence d'un groupe informel réel ou imaginaire de dignitaires du RDPC, appelé « G11 » pour

²¹ Entretien de Crisis Group, militants du RDPC, Yaoundé et Douala, mars 2010.

²² Entretien de Crisis Group, universitaire, Yaoundé, mars 2010.

²³ Entretien de Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé et Douala, mars 2010. En février 2010, une association inconnue jusque-là de Camerounais vivant en France, le Conseil des Camerounais de la diaspora, a déposé auprès du parquet de Paris une plainte contre Paul Biya pour « recel de détournement de fonds publics », l'accusant d'avoir constitué en France un patrimoine immobilier financé par des détournements de fonds publics. Cette plainte a été classée sans suite, à cause de l'immunité dont bénéficie le chef de l'Etat camerounais.

²⁴ Certains d'entre eux, dont l'ex-secrétaire général à la présidence Jean-Marie Atangana Mebara, soupçonnés par ailleurs d'appartenir au G11, ont été arrêtés et inculpés pour corruption en 2008.

²⁵ Paul Biya, d'ordinaire avare en apparitions publiques, s'est quelques jours après offert un retour triomphal à Yaoundé. « Des gens s'intéressent à mes funérailles. Je leur donne rendez-vous dans une vingtaine d'années », s'est-il amusé à sa sortie d'avion. Beaucoup de Camerounais ont retiré leur argent de leur compte en banque, ont fait des réserves de nourriture, se sont repliés vers leur village. Des ministres ont commencé à organiser le départ de leur famille à l'étranger. La plupart d'entre eux étaient sans informations, se tournant vers des journalistes pour en obtenir. Entretien de Crisis Group, journaliste, Yaoundé, avril 2010.

²⁶ Entretien de Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé et Douala, mars 2010.

« Génération 2011 », se préparant à s'emparer du pouvoir en 2011. Selon plusieurs témoignages recueillis par Crisis Group, des présumés membres du G11 opposés à la modification de la Constitution de 2008 et à une probable nouvelle candidature de Paul Biya en 2011, ont tenté d'amplifier les émeutes de février 2008 avec l'objectif de déstabiliser le président.²⁷ Fin 2009, les mêmes médias ont publié une autre liste de noms de membres du régime, soupçonnés, d'après eux, d'avoir constitué « Brutus », une nébuleuse complotant contre le chef de l'Etat.²⁸

Dans cette guerre interne, des personnalités se détachent, parmi lesquelles René Sadi. A 62 ans, ce bureaucrate, réputé discret et fidèle au chef de l'Etat, fait figure de dauphin potentiel depuis sa nomination, en 2007, au poste de secrétaire général du RDPC par Paul Biya. En 2010, un quotidien national a annoncé comme poisson d'avril sa candidature à la présidentielle de 2011. Ses proches ont jugé qu'il s'agissait d'une manœuvre de ses rivaux pour l'éloigner du chef de l'Etat, connu pour ne pas aimer qu'on lui fasse de l'ombre. Dans le passé, le président a écarté les uns après les autres tous ceux qui pouvaient avoir un profil de successeur.

Le secrétaire général de la présidence, Laurent Esso, dont le poste équivaut à celui d'un président bis, est aussi en vue.²⁹ Il est en même temps le président du conseil d'administration de la société qui gère les revenus pétroliers, la Société nationale des hydrocarbures (SNH), grande pourvoyeuse en fonds occultes du sommet du régime. Le vice-Premier ministre et ministre de la Justice et ancien secrétaire général de la présidence Amadou Ali, aux commandes de l'opération de lutte contre la corruption « Epervier »,³⁰ passe également, avec Alain Mebe Ngo'o, ministre de la Défense et fils spirituel de Paul Biya, pour un proche du chef de l'Etat qui pourrait avoir de l'influence sur la gestion de « l'après Biya ».

Deux grands groupes se distinguent aussi. Le premier est constitué de barons depuis longtemps dans les arcanes du pouvoir. Ces caciques dont certains s'estiment présidentiables, veulent continuer à en tenir les rênes et conserver leurs positions et intérêts. Certains d'entre eux ont placé dans le régime leurs enfants qui perpétuent leur influence.

²⁷ Des analystes estiment aussi que le chef de l'Etat a pu jouer un rôle dans ces émeutes avec l'objectif de créer une situation chaotique justifiant un fort déploiement sécuritaire jusqu'à l'adoption de la révision constitutionnelle. Entretien de Crisis Group, universitaires, Yaoundé, mars et avril 2010.

²⁸ Voir « Après le G11, voici le groupe Brutus », *La Nouvelle*, 9 novembre 2009.

²⁹ Pour la première fois, il est visé par de violentes attaques dans une partie de la presse depuis début 2010.

³⁰ Epervier est le nom donné à une importante opération anti-corruption qui a mené à l'arrestation de plusieurs douzaines de haut fonctionnaires et anciens ministres. Voir l'annexe D.

Ces anciens sont contestés par des membres du RDPC plus jeunes, dont le président se méfie parce qu'il ne les connaît pas et ne les maîtrise pas. La plupart de ces cadres n'occupent pas encore de postes de responsabilités et n'ont par conséquent pas encore accès aux ressources.

S'affirmant « progressiste », ce second groupe reproche aux actuels dirigeants de monopoliser le pouvoir et la parole. Il critique en coulisses mais aussi parfois de manière ouverte la gestion du pays et du parti, accusant le RDPC de ne pas respecter ses propres règles. Il dénonce ainsi la non-tenu de congrès ordinaire du RDPC depuis 1996, alors que les textes en prévoient un tous les cinq ans, et n'hésite pas à dire que les élections internes du parti sont truquées. Les conflits entre ces deux mouvances se retrouvent au niveau local comme national.³¹

Dans chacun de ces groupes, des subdivisions existent, liées notamment aux ambitions personnelles. Certains dirigeants ont amassé une fortune telle qu'elle leur a permis peu à peu de se constituer et d'alimenter d'importants réseaux de soutien, à la fois administratifs, politiques et économiques, et de financer, par exemple, des journaux et des télévisions.³² Leur richesse peut évidemment aussi leur laisser envisager le financement d'une campagne électorale. Entrent en ligne de compte également d'importants réseaux de recrutement et d'influence (Francs-maçons, Rose-Croix, Opus Dei, Laakam, Essingan³³) qui

³¹ La bataille pour la mairie de Douala V illustre ces conflits et les liens qui existent entre le local et le national. Après les élections municipales de 2007, la maire sortante RDPC et candidate à sa succession, la toute puissante femme d'affaires Françoise Foning, a eu pour la première fois face à elle un adversaire, également issu du parti présidentiel. La dispute a immédiatement pris un caractère national, Françoise Foning étant appuyée par la direction du Comité central de l'époque. Critiquant sa gestion, son concurrent, Emmanuel Simo, a annoncé vouloir en finir avec « l'immobilisme dans le RDPC », tandis qu'un de ses soutiens a déclaré : « Yaoundé doit cesser de nous imposer des candidats ». La direction du RDPC a finalement eu gain de cause et a installé Foning. Le camp adverse a cependant pu obtenir trois des cinq postes d'adjoints au maire. Entretien de Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé et Douala, mars 2010.

³² Une partie de l'argent détourné notamment par le biais de missions et marchés fictifs ; d'attribution d'importantes primes, a été utilisée en dépenses somptuaires, une autre dans des investissements immobiliers au Cameroun, une autre dans l'entretien de clientèles, et une dernière a été placée à l'étranger, souvent à travers des fraudes liées à l'importation des biens. Peu d'informations sont cependant disponibles sur les quantités exactes détournées, notamment sur celles parties à l'étranger. La plupart des quotidiens nationaux, y compris ceux qui s'affichent comme des médias d'opposition, sont financés par le régime ou par certains de ses membres.

³³ Essingan, société secrète bété créée au milieu des années 1980, a été encouragée par la présidence à la fin des années 1990, pour contrecarrer l'influence de la Rose-Croix. Cette dernière

peuvent être discréditant pour leurs membres supposés mais aussi aider à établir des connexions entre les milieux d'affaires, militaires et politiques. Des intérêts économiques, notamment étrangers, sont aussi impliqués.

Les identités ethniques jouent aussi. Les élites bamiléké, considérées comme détentrices du pouvoir économique, sont régulièrement soupçonnées par les autres de travailler de manière souterraine pour l'intérêt de leur communauté tandis qu'est entretenue l'idée-fantasme d'une vengeance des Nordistes contre les Béti, si un jour ces derniers perdaient la présidence.³⁴ Mais au sein même d'une communauté ethnique, les rivalités existent, dues à la politique de quotas régionaux dont use le président Paul Biya.³⁵ Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Marafa Hamidou Yaya est ainsi en concurrence directe avec le ministre de la Justice Amadou Ali, originaire comme lui du Nord, tout comme le ministre de la Défense Alain Mebe Ngo'o l'est avec son prédécesseur Rémy Ze Meka issu comme lui du village de Zoétélé (Sud).

Le risque de dérapage existe. Certains essaient de se démarquer en empruntant une voie délicate, abondamment exploitée au cours des années 1990 pour diviser l'opposition : celle des clivages ethniques. Dans la foulée des émeutes de 2008, des élites du Mfoundi, la région de Yaoundé, ont publié une lettre s'adressant aux « prédateurs venus d'ailleurs », en allusion aux Bamiléké, originaires de l'Ouest et nombreux dans la capitale où ils ont acquis plusieurs terrains.³⁶ Lors d'un meeting du RDPC organisé en mars 2010 à Douala, des représentants sawa (région de Douala) ont tenu le même type de propos. Si ces déclarations n'ont pas de répercussions immédiates dans les faits, elles alimentent dangereusement l'imaginaire des Camerounais. La stigmatisation des Bamiléké, dont le dynamisme entrepreneurial est souvent critiqué par des membres d'autres ethnies, a conduit à des vio-

était dirigée par l'ex-secrétaire général à la présidence et ancien médecin personnel de Paul Biya, Titus Edzoa, arrêté et emprisonné en 1997 peu après avoir annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Laakam est une organisation similaire créée à la fin des années 1980 pour défendre les intérêts de la communauté bamiléké.

³⁴ Cette idée de vengeance provient des exécutions, violences et sanctions, dont été victimes des ressortissants du Nord après la tentative de coup d'Etat de 1984.

³⁵ « Un Bamiléké remplace toujours un Bamiléké. Un Etoudi remplace toujours un Etoudi. ... Ce qui fait que, quand un ressortissant d'Ombessa est au gouvernement, ses frères qui sont ministrables ... lorgnent son poste et complotent contre lui en vue de sa chute. » Voir « 25 ans après, les 7 plaies du RDPC », *Le Messager*, 24 mars 2010.

³⁶ Voir « Déclaration des forces vives du Mfoundi », *Cameroon Tribune*, 3 mars 2008.

lences au cours des années 1990 mais aussi plus récemment.³⁷

L'utilisation et la manipulation des médias par des hommes politiques ont aussi eu des conséquences dramatiques en avril 2010 avec le décès en prison, faute de soins, d'un journaliste, Germain Cyrille Ngota Ngota. Avec deux confrères, il avait été incarcéré en février pour « faux et usage de faux », dans une affaire de corruption qui aurait impliqué le secrétaire général de la présidence, Laurent Ezzo.³⁸

Paul Biya joue lui aussi sa partition dans le jeu de positionnement des élites RDPC. Il a en partie changé la configuration de son régime avec le plan de lutte contre la corruption « Epervier » lancé fin 2004. Cette opération, menée au départ sous la pression des bailleurs de fonds, a pris un tour politique en 2008, avec l'incarcération de trois ex-ministres influents. Leurs arrestations, très théâtralisées et médiatisées, sont apparues liées à leur mauvaise gestion de la fortune publique mais aussi à leurs probables ambitions présidentielles et appartenance supposée au fameux G11.³⁹

Avec l'opération Epervier toujours en cours le président fait d'une pierre plusieurs coups. Il essaie de se reconstruire une légitimité politique sur fond de lutte anti-corruption en écartant des dirigeants à la moralité douteuse, et il renforce son pouvoir en se débarrassant de personnalités jugées trop ambitieuses. Il pourrait aussi être en train de faire le vide pour préparer la voie à un éventuel dauphin. Mais sa stratégie peut aussi déstabiliser son propre camp et lui porter préjudice, la majorité des victimes d'Epervier étant originaires de l'ère du Centre-Sud-Est, son fief traditionnel. En juin 2009, une lettre

³⁷ En juillet 2008, à Akonolinga (Centre), plusieurs personnes ont été blessées lors de violences après la victoire d'une équipe de football de la ville de Dschang (Ouest), dominée par les Bamiléké, sur l'équipe de football locale. Des Yébékolo ont recherché des Bamiléké et les ont agressés. Voir « 2009 Human Rights Report : Cameroon », US Department of State.

³⁸ M. Ngota Ngota, 39 ans, est vraisemblablement décédé faute de soins, alors qu'il souffrait de problèmes d'hypertension. Comme très souvent dans de telles affaires au Cameroun, cet incident a suscité diverses interprétations. Selon certains, les trois journalistes, travaillant pour de petites publications quasi inconnues, ont tenté de faire chanter le secrétaire général de la présidence, Laurent Ezzo, en utilisant une lettre sur laquelle ils ont imité sa signature. Le document ordonnait le versement d'importantes commissions à des intermédiaires dans le cadre de l'achat d'un bateau pour l'armée par la SNH. Entretien Crisis Group, membre du régime, Yaoundé, avril 2010.

³⁹ Pour plus de détails sur l'opération Epervier, voir l'annexe D. Certains des ex-ministres arrêtés soupçonnent Amadou Ali et Laurent Ezzo d'avoir voulu les écarter du pouvoir et d'être à l'origine de leurs arrestations. Entretien de Crisis Group, proches des ministres concernés, Yaoundé, avril 2010.

écrite par des « élites bété du Centre » adressée au président a montré la fébrilité de ces dernières.⁴⁰ Il n'est pas non plus exclu que des dignitaires emprisonnés, dont les réseaux d'influence sont encore en partie opérationnels, soient tentés d'agir.⁴¹

Ces agissements politiques sont révélateurs de la nature à la fois politique et personnelle de l'opération et de sa très faible emprise institutionnelle. En effet « Epervier » n'est associé à aucun travail de sensibilisation ni à un programme sérieux d'amélioration de gestion des ressources publiques. L'analyste Olivier Vallée souligne le peu d'empressement à mettre en oeuvre la déclaration des biens des hauts responsables, pourtant prévue par la Constitution de 1996, et à propos d'Epervier constate : « On a donc assisté à la montée en puissance du traitement 'personnalisé' des corrompus, plus qu'une accélération de la mise en place d'une stratégie de démantèlement des mécanismes de la corruption ».⁴²

Même si elles se veulent subtiles, les tactiques mises en oeuvre en vue de « l'après Biya », y compris celles du président lui-même, ressemblent souvent à des coups de poker. Elles n'ont aucune garantie de déterminer la suite des événements, notamment parce qu'aucun des protagonistes ne connaît précisément la nature et la force des réseaux de ses adversaires. La corruption rend également toute alliance aléatoire. Le régime ressemble finalement de plus en plus à une société de cour à la fin du règne de son souverain, dont le jeu d'ombres et d'intrigues ne constitue plus que l'unique rouage. L'aggravation de ses fissures peut aussi bien aboutir à son délitement progressif que dégénérer en implosion, avec des conséquences lourdes pour le pays.⁴³ Occupés à leurs querelles, les dirigeants du RDPC oublient en plus de prendre en compte l'attitude de la rue et de l'armée.

⁴⁰ Voir *Le Messager*, 4 juin 2009. « Sous le couvert de l'opération épervier, vous avez entrepris de faire arrêter tous ceux qu'on vous a présentés comme détournateurs des deniers publics. Cela semble une coïncidence mais il apparaît clairement qu'il ne s'agit en fait que de nos fils méritants et ceux ayant une stature d'homme d'Etat. Sans nous attaquer à votre pouvoir, le Grand centre se pose une question : Quand vous ne serez plus là pour défendre nos intérêts, lequel de nos fils tiendra notre flambeau si tous sont en prison? »

⁴¹ Le nom de l'ancien secrétaire général de la présidence et ex-ministre des Affaires étrangères Jean-Marie Atangana Mebara est souvent cité. Entretiens Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé, Douala, mars et avril 2010.

⁴² Dans *La Police morale de l'anticorruption* (Paris 2009), p. 170. Selon Vallée, depuis l'indépendance l'Etat oscille entre une attitude permissive envers la corruption, qui permet de lever la pression fiscale et étatique, et des sursauts de « rigueur », censés remettre de l'ordre dans les affaires du pays.

⁴³ Entretien de Crisis Group, sociologue Claude Abé, Yaoundé, mars 2010.

III. DES FORCES DE L'ORDRE OMNIPRESENTES MAIS DIVISEES

Principale base du régime, qui s'en sert pour compenser son manque de légitimité populaire et satisfaire son obsession du maintien de l'ordre et de la stabilité interne, les forces de sécurité (armée, gendarmerie, police) souffrent de plusieurs faiblesses. Elles sont fragmentées, avec d'un côté des forces régulières peu équipées, en partie tribalisées, et de l'autre, des « unités spéciales » qui bénéficient d'un régime de faveur. Une partie d'entre elles a aussi développé des liens avec le monde des affaires ou des milieux criminels. La question de la réaction des forces de sécurité dans le cas d'une crise au sommet de l'Etat reste par conséquent très ouverte : elles seraient potentiellement divisées et pour certaines soucieuses de préserver leurs privilèges et leurs intérêts, rendant toutes les options possibles, y compris celle d'une prise de pouvoir.

Les forces de sécurité ont depuis l'indépendance une place prépondérante pour la stabilité du pouvoir au Cameroun où, dès leur création, elles ont été formées pour combattre une partie de leurs propres concitoyens. C'est ainsi sur elles que le régime du président Ahmadou Ahidjo s'est appuyé pour asseoir son autorité à l'indépendance : elles ont anéanti l'Union des populations du Cameroun (UPC) qui contestait Ahidjo. Maintenant pendant les années 1960 et 1970 dans l'espace public une présence s'apparentant à un état de siège, elles ont ensuite joué un rôle important dans la répression des opposants au régime et le contrôle de l'ensemble des citoyens.

Pour cette lutte contre les « ennemis de l'intérieur », elles ont longtemps bénéficié d'un régime d'exception : il a été pour elles « la règle, la norme, le quotidien le plus ordinaire » pendant trente ans, l'état d'urgence instauré en 1959 n'ayant été levé qu'au début des années 1970 et les ordonnances contre la subversion n'ayant été supprimées qu'en 1990.⁴⁴ Ce n'est qu'en 1993, lors du conflit avec le Nigeria au sujet de la péninsule de Bakassi, que l'armée a pour la première fois endossé son rôle premier, celui de la défense du territoire national.⁴⁵

A la tête d'un régime autoritaire obnubilé par le maintien de l'ordre intérieur, le président Ahmadou Ahidjo a toujours contrôlé étroitement les forces de sécurité et en particulier l'armée. Il a fait en sorte qu'elle ne compte qu'un

⁴⁴ Voir Fabien Eboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun* (Paris, 1997) p.66.

⁴⁵ Pour l'histoire des forces armées, entretiens de Crisis Group avec trois experts, Yaoundé, mars 2010 et voir Chantal Belomo-Essono, *L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat au Cameroun*, Thèse pour le doctorat en science politique (Bordeaux, 2007).

seul général entre 1973 et son départ du pouvoir (1982) afin de l'avoir bien en main. Le ministère de la Défense, comme d'autres postes-clés, était confié à des ressortissants de sa région d'origine. Les centres d'instruction militaire étaient eux éloignés du pouvoir en étant situés au Nord et à l'Ouest. Un accord d'assistance militaire technique liait alors le Cameroun et la France, extrêmement présente.

La tentative de coup d'Etat en 1984 menée par des officiers proches d'Ahmadou Ahidjo contre Paul Biya a en partie changé la donne. Les forces de sécurité sont devenues à la fois des alliées et des ennemies potentielles pour le président, désormais uniquement obsédé par sa propre sécurité. Après avoir effectué une purge sévère dans l'armée, Paul Biya l'a reprise en main en plaçant des hommes de confiance aux postes sensibles. Il a tissé des liens étroits avec les officiers qui l'avaient sauvé en 1984. Il a récompensé leur loyauté en leur donnant des promotions et en multipliant les avancements, au prix d'un secteur sécuritaire « budgétivore ». ⁴⁶ Il a aussi veillé à ce que les forces de sécurité ne soient pas concernées par les importantes baisses de salaire des fonctionnaires de 1993. Le président a également donné aux hauts gradés la latitude d'investir l'espace économique pour s'assurer à la fois leur fidélité et les tenir éloignés du champ politique. Certains généraux ont aujourd'hui des concessions forestières, d'autres des plantations. Des officiers sont à la tête de sociétés de sécurité privée ou possèdent des terres qu'ils louent à des multinationales. ⁴⁷

A. DES FORCES DE SECURITE FRAGMENTEES

Le régime de complaisance accordé aux officiers supérieurs a mis à mal la cohésion de l'armée. Il a abouti à la constitution d'une bourgeoisie militaire dont les revenus n'ont plus rien à voir avec ceux de la troupe. ⁴⁸ Le lien particulier qui unit certains d'entre eux au chef de l'Etat depuis 1984, leur volonté de conserver leur position de rente et la méfiance du président vis-à-vis d'officiers plus jeunes ont aussi conduit au maintien en poste des généraux au-delà de l'âge légal de la retraite. Le Cameroun compte ainsi aujourd'hui 21 généraux, dont la plupart ont

plus de 65 ans. ⁴⁹ Le plus gradé d'entre eux, Pierre Semengué, est âgé de 75 ans. Non seulement leur maintien en activité émiette et complexifie le commandement (plusieurs de ces généraux, par ailleurs, ne s'entendent pas) mais il crée un ressentiment important chez l'ensemble des officiers et en particulier chez les colonels, qui, eux, prennent leur retraite à l'âge réglementaire et se trouvent bloqués dans leur avancement.

Ces rancœurs sont accentuées par un problème de formation : la réforme de l'armée lancée en 2001 a généré des jeunes officiers bien plus diplômés que leurs aînés et leur hiérarchie. Certains colonels voient leur commandement perturbé par ces jeunes diplômés tandis que ces derniers ne s'estiment pas reconnus à leur juste valeur. ⁵⁰ A ces frustrations s'ajoutent d'autres, liées à des avancements jugés arbitraires et qui favorisent généralement les Béti, l'ethnie du président. ⁵¹ Au cours des années 2000, plusieurs officiers béti ont ainsi été promus sur des critères obscurs, suscitant des interrogations chez leurs camarades. ⁵² Il reste aussi des séquelles de la tentative de coup d'Etat de 1984 : certains membres de l'armée qui ont participé à sa mise en échec estiment ne pas avoir été récompensés correctement, tandis que d'autres estiment avoir été sanctionnés injustement. ⁵³

⁴⁶ Le ministère de la Défense occupe la troisième ligne du budget de l'Etat pour 2010 derrière l'Enseignement secondaire et les Travaux publics avec une enveloppe de 175 353 milliards de francs CFA (€267 324 millions).

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, experts des questions de sécurité, Yaoundé, mars 2010.

⁴⁸ Aujourd'hui, le salaire le plus élevé au sein de l'armée est de 500 000 FCFA (€762 245), en comptant les primes dont le fonctionnement est très peu transparent, ce qui équivaut à celui d'un enseignant en fin de carrière.

⁴⁹ Des observateurs minimisent le pouvoir réel de certains de ces vieux généraux et soulignent le rôle des colonels et des renseignements militaires. Entretien de Crisis Group, universitaire, membre des forces de sécurité, Yaoundé, mars et avril 2010.

⁵⁰ En 2001, une réforme de l'armée, qui compte environ 30 000 hommes, a été lancée avec l'aide de la France (et notamment l'ancien général d'armée français Raymond Germanos) pour la mettre au niveau des standards internationaux et lui permettre de participer à des opérations de maintien de la paix. Depuis, le Cameroun s'est équipé d'un Cours supérieur interarmées de défense (CSID) à vocation régionale, qui s'ajoute à son Ecole militaire interarmées (EMIA) et à son Ecole d'état-major (EEM), et d'un centre de perfectionnement aux techniques de maintien de l'ordre (CPTMO) pour la gendarmerie. La réforme a également institué trois régions militaires interarmées, la compétence de la première s'étendant aux régions du Centre, du Sud et de l'Est, la deuxième aux régions du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest et la troisième aux régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. L'armée est présente sur tout le territoire, chacune des dix régions du pays disposant d'un commandement militaire. Entretien de Crisis Group, expert des questions militaires, Yaoundé, mars 2010.

⁵¹ Si les différentes composantes ethniques du pays sont représentées au sein de l'armée au nom de l'équilibre régional, celle des Béti semble privilégiée. Le ministre de la Défense est également Béti.

⁵² Entretien de Crisis Group, membres des forces de sécurité, Yaoundé, mars et avril 2010.

⁵³ Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, source proche des militaires, Yaoundé et Douala, avril 2010.

S'il a accordé des privilèges aux individus, le président Biya a dans le même temps délaissé une grande partie des forces de sécurité, dont il se méfie. Faute de volonté politique et d'une utilisation rationnelle du budget de la Défense⁵⁴ leurs éléments ont des moyens très insuffisants, très peu d'armes et de munitions, ne s'entraînent pas et sont pour beaucoup désœuvrés.⁵⁵ Comme il n'y a pas suffisamment de casernes militaires, les soldats habitent avec les civils, au quartier. Beaucoup de brigades de gendarmerie ne comptent que trois ou quatre éléments et aucun moyen de transport. Etant donnés ces handicaps, les forces de sécurité ne sont pour la plupart pas performantes.⁵⁶

Leur inefficacité a conduit les autorités à créer et à privilégier des unités spéciales. Censées traiter des problèmes spécifiques, criminels ou frontaliers, elles bénéficient de pouvoirs étendus et d'une impunité de fait. Le statut de deux de ces corps d'élite, la Garde présidentielle (GP) chargée de la sécurité du président et le Bataillon d'intervention rapide (BIR), pose en particulier question. Tous deux bénéficient d'un régime spécial, puisqu'ils ne dépendent pas du ministère de la Défense mais directement de la présidence. Ils sont en outre commandés et formés par un officier étranger : Avi Abraham Sirvan, un colonel retraité de l'armée israélienne et ancien attaché de défense à l'ambassade d'Israël à Yaoundé, qui est lié par un contrat privé à la présidence.⁵⁷

Alors que la GP assure la sécurité du président et est stationnée à Yaoundé, le BIR, a été conçu pour faire face à de nouvelles formes de criminalité.⁵⁸ Il a été chargé à ses débuts de combattre les coupeurs de route qui sévissent au Nord et à l'Est du pays. Le recrutement de ses éléments diffère de celui des autres entités : il est centralisé alors que les forces régulières comptent un centre de recrutement dans chaque région. Le BIR est cependant com-

mandé par des officiers qui sont tous issus de l'armée traditionnelle. Ses soldats reçoivent une formation physique de très haut niveau et sont réputés pour leur efficacité dans l'usage des armes.⁵⁹

A partir des émeutes de février 2008, le rôle du BIR a considérablement changé. Il a été appelé en renfort pour sécuriser Douala, puis Yaoundé et le palais présidentiel, menacés par les manifestants. Depuis mars 2009, ses effectifs ont été augmentés et il a remplacé à Bakassi les forces traditionnelles. Mais cette présence accrue du BIR, qui compte désormais au moins 3000 hommes, cause des problèmes. En le déployant notamment à Bakassi, Paul Biya a marqué sa défiance vis-à-vis de l'armée traditionnelle. Celle-ci se sent lésée. Les moyens donnés au BIR, qui apparaît comme une armée dans l'armée, sont plus importants et perfectionnés que les siens. Les éléments du BIR ont des avantages et primes que n'ont pas les soldats ordinaires, ce qui suscite jalousies et tensions.⁶⁰ Plusieurs accrochages ont déjà opposé des membres du BIR à d'autres forces. En avril 2010, une dispute entre des éléments du BIR et des policiers d'une Equipe spéciale d'intervention rapide a ainsi dégénéré en échange de coups de feu à Bamenda. Quatre soldats du BIR ont été blessés.⁶¹

En privilégiant, non pas une armée républicaine, mais des unités d'élite à sa marge ou en son sein, et en transformant ses officiers supérieurs en hommes d'affaires, Paul Biya a fait de l'armée une institution qui serait peu inclinée à menacer son autorité. Mais cette stratégie pourrait aussi se retourner contre lui, étant données les frustrations de beaucoup d'officiers et l'indiscipline de certains éléments de l'armée. Les forces de sécurité pourraient être par exemple très rapidement débordées dans le cas d'une vaste insurrection populaire organisée : elles n'auraient ni les compétences, ni les armes pour y faire face. Formé au combat et non aux techniques de contrôle des foules, le BIR serait lui aussi dépassé et rapidement à court de moyens logistiques pour la stopper.⁶²

B. INDISCIPLINE ET CRIMINALITE

Le manque de moyens, leurs liens avec le monde des affaires mais aussi le laxisme et l'impunité ont conduit certains éléments des forces de sécurité à s'adonner à des activités criminelles et à se montrer indisciplinés. Leur hiérarchie est consciente de cette situation. Le ministre de

⁵⁴ Une grande partie du budget est détourné et gaspillé en dépenses somptuaires. Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, Yaoundé, avril 2010.

⁵⁵ Un membre des forces de sécurité a confié à Crisis Group ne pas avoir manié d'arme depuis 1990. Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, Yaoundé, avril 2010.

⁵⁶ Entretiens de Crisis Group, expert des questions militaires, Yaoundé, mars 2010.

⁵⁷ Cette implication israélienne dans la sécurité présidentielle date de la tentative de coup d'Etat de 1984 : doutant de la loyauté des Français qui assuraient jusque-là sa sécurité, Paul Biya s'est tourné vers les Etats Unis. Ces derniers ont à leur tour sous-traité le marché à Israël. Les éléments de GP sont habillés avec le même uniforme que celui de l'armée israélienne et ceux du BIR portent celui des forces spéciales israéliennes. Le colonel Sirvan a sans doute l'aval de Tel Aviv, dont la place dans le marché de la sécurité en Afrique sub-saharienne est grandissante.

⁵⁸ Il a été né en 1999 sous le nom de Bataillon léger d'intervention (BLI) avant de changer d'appellation en 2001.

⁵⁹ Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, Yaoundé, mars 2010.

⁶⁰ Entretien Crisis Group, membre des forces de sécurité, Yaoundé, mars 2010

⁶¹ Voir « Bamenda, une ville sous pression », *La Nouvelle Expression*, 10 avril 2010.

⁶² Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, Yaoundé, avril 2010.

la Défense Edgar Alain Mebe Ngo'o a implicitement reconnu le problème en 2009 : une « position de commandement, aussi élevée soit-elle, ne saurait constituer un instrument de rente ou de trafic d'influence », a-t-il déclaré.⁶³ En janvier 2010, le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, Jean-Baptiste Bokam, a de son côté critiqué le comportement de certains gendarmes, les accusant de « collusions mafieuses », de « petits arrangements avec des justiciables dangereux » et de « harcèlement des usagers ». Il a également dénoncé « une coupable démobilitation dans les rangs à cause d'une indiscipline rampante ».⁶⁴

La période de confrontation armée entre le Nigeria et le Cameroun (1993-2002) pour le contrôle de la péninsule de Bakassi a été l'occasion de nombreuses dérives. Une grande partie du budget débloqué pour les militaires envoyés sur le terrain a été détourné et est resté au niveau de l'état-major de l'armée, à Yaoundé. Les hauts gradés stationnés à Bakassi captaient le peu de fonds qui arrivaient sur place et ne les redistribuaient pas à la troupe. Certains d'entre eux ont parallèlement développé des trafics de carburant et d'armes entre le Nigeria et le Cameroun via des petits groupes mafieux. Le conflit de Bakassi est finalement devenu une opportunité de commerce et une source de revenus importante pour des officiers. Les attaques et les prises d'otages par de petits groupes armés aux ambitions floues, qui ont eu lieu dans la péninsule entre 2007 et 2009, ont été en partie le résultat de manœuvres de responsables politiques et militaires pour prolonger l'insécurité, justifiant le maintien de troupes sur place et le déblocage de fonds conséquents.⁶⁵

Toutes les entités des forces de sécurité sont touchées par cette criminalisation. Les suspensions pour corruption, trafics d'influence et détournements de fonds publics sont devenues courantes même si elles semblent inefficaces. En mai 2008, le directeur de la police des frontières a été limogé en raison de la corruption enregistrée dans la délivrance des passeports et des visas.⁶⁶ En novembre 2008,

deux policiers ont été révoqués et inculpés pour intelligence avec un service de renseignement étranger, pour avoir enlevé et livré un réfugié et opposant équato-guinéen à l'ambassade de son pays à Yaoundé contre de l'argent. Plus grave, les agents de police sont connus pour louer leurs armes le temps d'une nuit à des groupes de malfaiteurs ou même pour participer à des braquages. En 2007, un policier a été suspendu pour « agression en gang armé ». Fin 2008, un policier a été arrêté après avoir perpétré un cambriolage dans un domicile privé de Yaoundé.⁶⁷ En zone forestière, des gendarmes louent leurs armes aux contrebandiers d'espèces animales protégées.⁶⁸

De sérieux problèmes s'observent également dans le recrutement. Une partie des candidats paient des pots de vin importants pour être retenus. En 2009, un colonel, responsable médical des opérations de recrutement au sein de l'armée, a été suspendu parce qu'il rackettait les candidats. Entre 2009 et 2010, 300 élèves gendarmes et élèves policiers ont été révoqués pour usages de faux diplômes et de faux actes de naissances lors du concours d'entrée. En 2002, 7000 personnes ont été recrutées au sein de la police à l'issue d'un concours qui devait normalement retenir un millier de candidats : les structures et le personnel d'encadrement se sont révélés insuffisants pour les former correctement.⁶⁹

Il n'est pas invraisemblable que des éléments des forces de sécurité soient tentés de se vendre au plus offrant ou de privilégier les intérêts qu'ils ont dans des trafics plutôt que de respecter un commandement. Il existe déjà des exemples très inquiétants qui vont dans ce sens. En novembre 2007, des hommes armés non identifiés ont attaqué à Bakassi une position militaire, tuant 21 soldats. L'agression a d'abord été attribuée par les autorités à des pirates rebelles nigériens. Mais d'autres sources ont suggéré que des militaires ont évoqué un trafic d'armes impliquant de hauts responsables du ministère de la Défense et des hauts gradés. L'attaque avait selon eux pour objet d'éliminer des témoins de ce trafic.⁷⁰ Le résultat de l'enquête sur cette affaire n'a jamais été rendu public. Mais le limogeage du commandant du détachement de l'armée camerounaise à Bakassi accrédite la thèse d'un bras de fer interne à l'armée. Dans une lettre ouverte adressée à Paul

⁶³ Voir « Le commandant Jules César Easo nouveau commandant de la légion du Littoral installé », *Cameroon Tribune*, 4 septembre 2009.

⁶⁴ Voir « Bokam accuse les gendarmes de trafic d'armes », *Mutations*, 27 janvier 2010. En juillet 2008, Jean-Baptiste Bokam avait déjà accusé la gendarmerie de liens « dangereux » avec les « bandits de grand chemin traqués et interpellés, puis étonnamment libérés sous de fallacieux prétextes ». Voir « Cameroun : la gendarmerie accusée de "collusion" avec le banditisme », Agence France-Presse, 14 juillet 2008.

⁶⁵ Entretiens de Crisis Group, expert des questions de sécurité ; membre des forces de sécurité qui a avoué avoir participé à la corruption à Bakassi et l'a décrite ; source proche des militaires, Yaoundé et Douala, mars 2010.

⁶⁶ Le patron de la police a demandé à son remplaçant de faire le ménage afin de « mettre un terme à la foire » au sein de cette branche « où les transactions les plus douteuses tendent à s'en-

raciner ». Voir « Cameroun : le chef de la police des frontières limogé pour corruption », Agence France-Presse, 15 mai 2008.

⁶⁷ Voir « Police : encore cinq policiers suspendus », *Le Messager*, 5 mars 2007 et « Odza, un policier braqueur sous les verrous », *Cameroon Tribune*, 7 janvier 2008.

⁶⁸ Entretiens de Crisis Group, responsable d'ONG, membre des forces de sécurité, Yaoundé, mars et avril 2010.

⁶⁹ Entretiens de Crisis Group, expert des questions militaires, Yaoundé, mars 2010.

⁷⁰ Entretiens de Crisis Group, source proche des militaires, Douala, novembre 2007 ; membre des forces de sécurité, Yaoundé, avril 2010.

Biya, un collectif de sous-officiers a nommé mis en cause le responsable limogé, un autre officier mais aussi le ministre de la Défense de l'époque, Rémy Ze Meka.⁷¹

Des hauts officiers et responsables sont aussi suspectés par les autorités d'avoir été impliqués dans l'attaque de Limbé (Sud-Ouest) en septembre 2008.⁷² Une quarantaine de commandos équipés d'armes de guerre et d'explosifs avaient débarqué de nuit en pirogue dans cette cité côtière. Contrôlant une partie de la ville pendant cinq heures, ils avaient braqué trois banques, tuant une personne avant de repartir par la mer. Dans ce cas aussi, aucun résultat d'enquête n'a été rendu public. Un mois après l'attaque, le commandant de la base navale de Limbé et celui de la compagnie de gendarmerie de Limbé ont été remplacés à cause de leur manque de vigilance.⁷³

Le BIR lui-même connaît de plus en plus de problèmes de discipline. En 2009, un rapport de la Commission nationale des droits de l'Homme, une structure officielle, a relevé des dérives de certains de ses membres, leur reprochant des arrestations et séquestrations arbitraires. En mars 2010, seize soldats du BIR ont été radiés pour des exactions commises sur des civils à Limbé. Selon un bilan officiel, ils ont blessé 24 personnes dont trois grièvement. Quelques jours après, des conducteurs de moto-taxi de Kumba ont été victimes d'une quinzaine de militaires du BIR qui les ont frappés avec des matraques.⁷⁴

Si les forces de sécurité sont encore loin de l'état de délabrement de certaines autres forces africaines, comme l'armée guinéenne lors de la prise de pouvoir du capitaine Dadis Camara en décembre 2008, leur impunité, leurs divisions, leur criminalisation, les liens développés par certains officiers avec des intérêts économiques et des personnalités politiques peuvent faire craindre des débordements plus importants que ceux qui se sont déjà produits. En outre, elles se trouvent aujourd'hui dans une situation paradoxale : elles savent à la fois que le régime compte sur elles pour se maintenir, mais elles se voient pour une grande partie d'entre elles dans le même temps tenues à l'écart. Cette contradiction pourrait les pousser à reconsidérer le degré de leur loyauté. Par ailleurs, la nature du contrat qui lie le colonel Sirvan à la présidence rend floue la position de la GP et du BIR. Personne ne sait vraiment si ces deux entités protègent la personne de Paul Biya ou l'institution présidentielle et quelle serait

leur attitude dans le cas, par exemple, d'une révolution de palais, et ce d'autant que la GP est composée en grande majorité d'éléments d'origine bété comme le président.

⁷¹ Voir « Tuerie de Bakassi : la vérité des sous-officiers », *Le Messenger*, 11 décembre 2007.

⁷² Entretien de Crisis Group, membre des forces de sécurité, avril 2010.

⁷³ Entretien de Crisis Group, source proche des militaires, avril 2010.

⁷⁴ Voir « Kumba : un commando des BIR et de la garde présidentielle attaque la population », *Le Jour*, 22 mars 2010.

IV. LA RUE : UN CHAUDRON DE MECONTENTEMENT QUI SE REMPLE

Etrangement calme, voire amorphe, depuis les opérations villes mortes organisées par l'opposition en 1991, le Cameroun s'est enflammé fin février 2008. Une grève de transporteurs protestant contre une augmentation du prix du carburant a dégénéré. Aux revendications des professionnels s'est superposée la colère de la population contre la cherté de la vie mais aussi contre le projet de Paul Biya de supprimer la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels. Pendant quatre jours, des centaines de jeunes sont sortis dans les rues de plusieurs villes pour manifester.

Prenant de court les autorités, ils ont improvisé des marches, bloqué la circulation en dressant des barrages de pneus enflammés, pillé des commerces, brûlé des véhicules, des entreprises privées et des bâtiments publics.⁷⁵ Parti de Douala, ville réputée traditionnellement frondeuse, le mouvement, très confus, s'est propagé jusqu'à Yaoundé, d'ordinaire tranquille. Créant la panique dans l'appareil sécuritaire de l'Etat, des jeunes sont arrivés jusqu'aux portes du palais présidentiel. Au total, 40 personnes ont été tuées selon un bilan officiel, au moins 139 selon des ONG. Les premières victimes ont été tuées par balles dès les premières heures du mouvement.⁷⁶

Ces violences urbaines, parmi les plus graves de l'histoire du pays, ont combiné deux éléments. En premier lieu, l'exaspération des Camerounais vis-à-vis du régime : pour beaucoup, l'annonce de la modification de la Constitution a sous-entendu une nouvelle candidature et une réélection du chef de l'Etat en 2011 et a signifié que leur misère économique et sociale, dont ils le rendent responsable, se prolongerait.⁷⁷ La détermination des manifes-

tants, qui ont bravé les forces de sécurité connues pourtant pour leur brutalité, a été à la mesure de leur révolte. Deuxièmement, des hommes politiques ont aussi joué un rôle. Selon des témoignages recueillis par Crisis Group, des membres du RDPC, opposés au président et à son projet de révision constitutionnelle, ont tenté d'instrumentaliser la colère populaire.⁷⁸ Certains d'entre eux, dont quelques-uns sont toujours à des positions de pouvoir, ont également sollicité des opposants pour qu'ils poussent les émeutiers à continuer et à accroître leur mouvement, afin de déstabiliser le régime.⁷⁹

Aujourd'hui, l'hypothèse qu'une autre explosion de violence se produise est toujours très forte, la situation n'ayant pas changé depuis 2008. Le coût de la vie continue à augmenter, le régime n'a pas changé son fonctionnement, la population n'a toujours pas de réponses à ses frustrations ni d'espace pour les exprimer, le climat de corruption et de misère reste propice à l'instrumentalisation, l'absence totale de perspectives donne à beaucoup de jeunes le sentiment qu'ils n'ont plus rien à perdre.

A. UNE GRANDE TENSION SOCIALE

Les événements de février 2008 sont intervenus dans un contexte de tension sociale extrême, en particulier en zone urbaine. Les grandes villes comme Douala et Yaoundé sont confrontées à un sous-prolétariat qui augmente à un rythme accéléré et à un entassement de personnes important. Les conditions de vie sont rendues difficiles par de nombreux problèmes d'infrastructures, dont un manque récurrent d'eau et d'électricité. Les salaires des fonctionnaires leur permettent à peine de vivre.⁸⁰ Cette situation oblige beaucoup d'entre eux à exercer une seconde activité et les pousse à alimenter le climat général de corruption : ceux qui gèrent des lignes de crédit se servent au passage, les autres soutirent de l'argent aux usagers contre le traitement de leur dossier.⁸¹

⁷⁵ Pour le déroulement des événements, voir l'annexe C. Selon les autorités, les dégâts des émeutes qui ont touché 31 villes se sont élevés à 10 milliards de francs CFA (€15 millions). Une trentaine de stations-service ont été entièrement ou partiellement incendiées.

⁷⁶ Un collectif d'ONG nationales de défense des droits de l'Homme a affirmé que les forces de sécurité avaient « utilisé des armes à feu de manière répétée et inappropriée » : équipées de fusils AK47 ainsi que de « mitrailleuses légères, positionnées sur des pick-up », elles ont « ouvert le feu, de manière indiscriminée et sans sommations préalables, à hauteur d'homme ou en ciblant les organes vitaux des contrevenants (tête et abdomen) ». Voir Observatoire national des droits de l'Homme du Cameroun, rapport publié en février 2009. Aucune enquête indépendante n'a été menée pour faire la lumière sur ces événements et établir les responsabilités des violences.

⁷⁷ « Paul Biya doit partir » a fait partie des slogans scandés par les manifestants. Observation d'un chercheur de Crisis Group.

⁷⁸ Ces barons ont peut-être aussi agi pour échapper à la perspective d'être arrêtés dans le cadre d'Epervier. Entretien de Crisis Group, membres du RDPC, Yaoundé, Douala, mars et avril 2010.

⁷⁹ Au troisième jour des émeutes, Paul Biya a lui-même affirmé de manière sibylline dans un discours radio-télévisé qu'elles avaient pour but de le renverser, accusant des « apprentis sorciers » de « manipuler » les manifestants. Voir « Cameroun : les violences visent à renverser le pouvoir (Biya) », Agence France-Presse, 27 février 2008.

⁸⁰ Depuis la baisse de 70 pour cent de 1993, ils n'ont connu qu'une augmentation de 15 pour cent après les événements de février 2008. Selon une étude de l'Institut national de la statistique, « Inflation et pauvreté au Cameroun en 2006 », les prix des produits vivriers et des carburants ont augmenté de 10,5 pour cent entre 2000 et 2005.

⁸¹ Voir « Cameroun, les fonctionnaires ne sont plus des privilégiés », Agence France-Presse, 15 décembre 2007.

Le sort des jeunes est particulièrement préoccupant. Selon les Nations unies, plus de la moitié des Camerounais ont moins de 20 ans. Les jeunes de moins de quinze ans représentent 43,6 pour cent de la population totale, selon résultats du recensement général de la population publié en 2010. A Douala, officiellement 22 pour cent des jeunes sont au chômage.⁸² Le taux réel est sans doute plus élevé. Les actifs travaillent pour la grande majorité dans le secteur informel. Ils sont chauffeurs de motos-taxis, vendeurs de rue, propriétaires de « call-box », qui vendent des appels téléphoniques dans la rue pour de très faibles revenus. La plupart d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur. Le niveau du sous-emploi des diplômés, source de grande frustration, atteint 75,8 pour cent. A Douala, où l'on trouve la plus forte concentration de diplômés sans travail, 80 pour cent des 50.000 conducteurs de motos-taxis qui sillonnent la ville ont au moins le baccalauréat et la moitié un diplôme universitaire.⁸³

Le népotisme et la corruption qui caractérisent le système aggravent le malaise des jeunes et leur manque de confiance dans l'Etat. Sans appui d'un parrain ou sans corrompre, il est devenu impossible d'entrer dans une grande école ou de trouver un travail, disent-ils. Beaucoup de ceux qui ont des diplômes universitaires sont sans emploi alors que d'autres, moins méritants, en ont obtenu un grâce à une relation, constatent-ils.⁸⁴ L'accès à des financements, à des programmes de formation est aussi inéquitable. De plus en plus, beaucoup ne peuvent intégrer le système universitaire à cause de frais trop élevés.⁸⁵ A Douala, les habitants ont en outre l'impression que Yaoundé profite d'eux : alors que l'essentiel de l'activité économique du pays se passe dans leur ville, ils n'en perçoivent pas les retombées. Ils voient plutôt les fonctionnaires de la capitale détourner les fonds publics et les laisser sans route ni électricité.

« Sur vingt millions de Camerounais, seize [millions] se sentent exclus ».⁸⁶

Les autorités rejettent toute idée de dialogue, ce qui alimente le sentiment d'exclusion et d'amertume. En 2009, les responsables de la ville de Yaoundé ont refusé de recevoir les représentants du secteur informel lors de gigantesques opérations de casse visant notamment les échoppes de centaines de vendeurs à la sauvette.⁸⁷ Instrumentalisés, manipulés par les élites, les médias, dont les conditions de travail sont difficiles, ne donnent pas non plus un espace d'expression satisfaisant.⁸⁸

Quant aux forces de sécurité, elles effraient plus qu'elles ne rassurent. « Donnez-nous des armes pour qu'on puisse se défendre contre la police ! », criaient des jeunes en février 2008.⁸⁹ Ne pouvant compter sur elles, ni sur une justice considérée par beaucoup comme corrompue, les habitants des quartiers des grandes villes ont mis sur pied des comités d'autodéfense pour se protéger contre les vols et les agressions devenus courants. Parce qu'ils ont payé un magistrat, les auteurs d'actes de banditisme échappent à la prison. Les citoyens se substituent par conséquent à l'Etat pour se faire justice eux-mêmes de manière spontanée, sous le coup de la colère. En 2009, la presse a recensé dix-huit décès dus à des exécutions sommaires, les victimes ayant été battues ou brûlées. En mars 2010, un présumé voleur a été lynché puis brûlé vif à Yaoundé.⁹⁰ A Douala, l'esprit de corps des conducteurs de motos-taxis les fait réagir immédiatement et parfois de manière musclée dès que l'un d'entre eux a une altercation avec un automobiliste.

Cette justice populaire se retrouve aussi en zone rurale. Dans les zones forestières, il est courant que les habitants barrent la route pour protester contre le comportement des entreprises forestières qui endommagent les voies de passage ou ne tiennent pas leurs promesses de construction d'infrastructures locales. En 2006, des villageois du Nord-Ouest ont assassiné un chef traditionnel, accusé d'avoir bradé des terres agricoles. En mars 2010, un conflit foncier entre des paysans et une compagnie fruitière étrangère a causé la mort d'une personne, tuée par un gendarme. Le drame s'est produit dans un petit village du Sud-Ouest après que des habitants ont perdu leurs terres au profit de la compagnie. Parce qu'ils n'avaient pas été

⁸² Voir « Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) » réalisée en 2005 par l'Institut national de la statistique.

⁸³ La définition du sous-emploi retenue par l'INS Camerounais est la suivante : « Sous-emploi visible concerne des personnes qui, involontairement, travaillent moins de 35 heures par semaine. Il touche 12,7% de la population active occupée. Sous-emploi invisible concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au minimum horaire garanti (l'équivalent de 23 500 FCFA par mois pour 40 heures de travail par semaine). Cette forme de sous-emploi touche 69,3% des travailleurs. Les femmes en activité sont à 78,2% dans cette situation contre 60,7% d'hommes ».

⁸⁴ Entretien de Crisis Group, anciens étudiants, Yaoundé et Douala, mars 2010.

⁸⁵ Auparavant gratuite, l'université est devenue payante en 1993 : les frais de scolarité se montent à 50 000 FCFA (€76) par an. Entretien de Crisis Group, universitaire, Yaoundé, mars 2010.

⁸⁶ Entretien de Crisis Group, membre du RDPC, Douala, mars 2010.

⁸⁷ Entretien de Crisis Group, syndicaliste, Yaoundé, mars 2010.

⁸⁸ Les délits de presse étant toujours pénalisés, des journalistes évoluant dans la presse dite « à scandales » sont régulièrement interpellés, certains condamnés à des peines de prison pour des affaires souvent troubles.

⁸⁹ « Cameroun : tensions à Douala après les violences de samedi », Agence-France-Presse, 24 février 2008.

⁹⁰ Voir « Un suspect brûlé vif », *Cameroon Tribune*, 2 mars 2010.

indemnisés comme prévu et parce qu'il n'y a pas eu de négociations comme on le leur avait fait croire, les villageois, armés de fusils artisanaux et de machettes, ont tenté d'empêcher des employés de la société d'investir ces terrains agricoles. En avril 2010, des lycéens du Nord du pays ont saccagé leur lycée et attaqué leur proviseur, l'accusant d'avoir détourné leurs frais d'examen.⁹¹

Frustrés, les jeunes Camerounais sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter le pays.⁹² D'autres rejoignent le milieu du grand banditisme très actif dans les grandes villes. De nombreux citoyens se tournent aussi vers la religion en s'investissant au sein d'églises dites « éveillées » qui prolifèrent. Ils y cherchent les réponses à leurs questions sur l'avenir et y trouvent un espace de solidarité qui n'existe plus ailleurs, la dégradation des conditions de vie ayant abouti à la rupture de certains liens sociaux traditionnels.⁹³

Ces échappées vers un ailleurs constituent, avec les pratiques de la corruption, d'importantes soupapes de sécurité pour le régime mais elles ne suffisent pas pour évacuer tout le mécontentement.⁹⁴ Lors de la violence de février 2008, des émeutiers se sont attaqués à Douala aux locaux d'une entreprise que la rumeur attribuait au fils de Paul Biya, les saccageant totalement. Ils ont également incendié des bâtiments symboles de l'Etat.⁹⁵ Des habitants expliquaient : « On n'aime pas la casse mais il faut bien comprendre que les gens sont à bout. Rien ne va : on nous tire chaque jour un peu plus vers le bas alors qu'on sait tous que notre pays est riche ». « Tuez-nous, nous n'avons pas peur de mourir : nous sommes déjà morts », disaient de jeunes manifestants en février 2008. Leur insatisfaction et la tension sont telles qu'ils n'ont pas eu

besoin d'un mot d'ordre clair ni de leader pour sortir dans la rue : le mouvement en grande partie improvisé a grossi tout seul. Deux jours avant le début de la grève des transporteurs, le 23 février 2008, c'est le comportement provocateur des forces de sécurité qui avait déclenché de violents affrontements à Douala.⁹⁶

B. LA VIOLENCE D'ETAT

Toute tentative d'action collective structurée est immédiatement confrontée à des problèmes de cohérence interne et à un environnement peu favorable.⁹⁷ Le pouvoir a pris l'habitude d'exercer une surveillance permanente sur ses citoyens, par leur hiérarchie pour ceux qui sont fonctionnaires, par les forces de l'ordre pour les autres. Un fonctionnaire ne doit pas critiquer le pouvoir s'il veut que sa carrière évolue. La présence d'indicateurs des services de sécurité dans les salles de cours à l'université ou dans les groupes corporatistes est courante. Sur les campus universitaires sévissent des milices au service des recteurs et équipées des armes de poing.

Les partis d'opposition, ONG ou associations se disent pour beaucoup infiltrés par le régime, réduisant leur capacité d'organisation et d'action. Comme dans le passé, le pouvoir use de la corruption, de l'encouragement à la délation pour diviser. Il a fait de la méfiance envers l'autre, caractéristique des régimes policiers, une culture présente dans toutes les sphères de la société : on ne sait plus qui est qui et on ne parle pas de sujets politiques délicats au téléphone de crainte d'être écouté par les services de sécurité ou dans un taxi de peur que son chauffeur ne soit un agent des renseignements.⁹⁸

Les autorités refusent systématiquement d'autoriser les manifestations des partis d'opposition et des associations qui ne sont pas proches du régime. En janvier 2008, le gouverneur de la province du Littoral a interdit toutes les manifestations publiques dans sa zone alors que s'amplifiaient les critiques contre le projet de modification de la Constitution. A plusieurs reprises en 2009 et 2010, des travailleurs du secteur informel n'ont pas été autorisés à

⁹¹ Voir « Un mort dans un affrontement entre gendarmes et civils », *Le Jour*, 2 avril 2010 ; Rapport annuel 2007 d'Amnesty international ; « Emeutes sanglantes au lycée de Moulvoudaye », *Le Messager*, 21 avril 2010.

⁹² Une petite association, l'Association de lutte contre l'émigration clandestine (Alcec), a mené une enquête en 2007 auprès de 500 jeunes de Yaoundé. Ses conclusions montraient que 83 pour cent des quinze à 35 ans interrogés avaient l'intention de quitter le Cameroun. L'émigration clandestine, encore très rare au début des années 1990, augmente. La plupart des jeunes qui partent ne reviennent pas, contrairement à ce qui se passait dans les années 1980.

⁹³ Entretien de Crisis Group, sociologue et psychologue, Yaoundé et Douala, mars 2010.

⁹⁴ Voir Olivier Vallée, op. cit. : la corruption, qui permet le contournement des lois et par exemple à certains contribuables d'échapper au paiement des impôts, donne ainsi la possibilité au régime de faire des « compromis » périodiques avec la population et lui sert d'outil de flexibilité.

⁹⁵ Dans plusieurs villes, le centre des impôts, la sous-préfecture, la mairie ont été visés. A Douala V, la mairie a ainsi été brûlée. « Trois morts dans de violents incidents à Douala », Agence France-Presse, 25 février 2008.

⁹⁶ Témoignages directs d'un chercheur de Crisis Group.

⁹⁷ Les organisations de la société civile sont nombreuses mais faibles : elles manquent de moyens matériels et humains, sont pour beaucoup touchées par la corruption et des problèmes de leadership. Peu d'entre elles oeuvrent en faveur d'un changement social. Certaines, parmi lesquelles des organisations étudiantes, se sont fait cependant remarquer ces dernières années pour leur capacité d'organisation et d'action.

⁹⁸ Crisis Group a entendu plusieurs témoins de ce climat de suspicion, et de l'étendue de la délation par des gens payés par les services de sécurité, par exemple dans les universités. Entretien de Crisis Group, sociologue, responsables d'ONG et de syndicat, Yaoundé, mars 2010.

marcher à Yaoundé pour manifester leur mécontentement vis-à-vis des autorités municipales.⁹⁹ A Douala, le SDF n'a pas non plus reçu d'autorisation en février 2010 pour une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs à la mémoire des victimes des événements de février 2008. Selon un responsable de l'opposition, le pouvoir est de plus en plus frileux : « au cours des années 90, on pouvait organiser des meetings. Aujourd'hui, ça n'est plus possible ».¹⁰⁰

Le régime a facilement recours à la violence physique, comme l'a montré la réponse brutale aux manifestations de 2008. A la fin de la même année, la police a réprimé un rassemblement pacifique de membres d'une grosse ONG, l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic), qui dénonçait des détournements de fonds publics dans le secteur agricole au siège de l'organisation à Yaoundé.¹⁰¹ Deux personnes ont été blessées, dix autres ont été arrêtées. Fin novembre 2007, deux syndicalistes de la fonction publique ont été interpellés à Yaoundé lors d'une manifestation pacifique de moins de 300 personnes réclamant une augmentation des salaires. Le président d'un syndicat des travailleurs a expliqué à Crisis Group être régulièrement interpellé voire agressé physiquement.¹⁰²

Ces violences conduisent fréquemment à des morts violentes. En avril 2005, deux étudiants ont été tués à Buea (Sud-Ouest) par la police lors d'une grève universitaire nationale. Fin 2006, la police a aussi tiré sur des étudiants en grève à Buea, faisant deux nouveaux morts. Un mouvement des gardiens de prison qui réclamaient de meilleurs salaires s'est mal terminé en janvier 2007 : au moins deux prisonniers sont morts lors d'affrontements entre forces de l'ordre et gardiens à la prison de Yaoundé. En septembre 2007, deux jeunes qui participaient à une manifestation de protestation contre l'absence d'électricité ont également été tués à Abong Mbang (Est), deux autres pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions à Kumba (Sud-Ouest) quelques semaines plus tard. En octobre 2007, deux jeunes conducteurs de moto-taxi ont été tués et une femme blessée par les forces de l'ordre à Bamenda (Nord-Ouest) devant un commissariat alors qu'ils protestaient contre les tracasseries policières.

Moins sujette aux critiques des organisations internationales de défense des droits de l'Homme et de la communauté internationale, la répression judiciaire est de plus en plus utilisée par le régime. En 2005, les meneurs des grèves étudiantes ont écopé de peines de prison avec sursis pour « troubles à l'ordre publics et incitation à la révolte ».¹⁰³ A la suite du rassemblement contre la corruption organisé à son siège fin 2008, deux responsables de l'AcDic ont été condamnés à la prison avec sursis « pour manifestation illégale ». Lors des troubles qui ont secoué le pays en février 2008, plus de 1500 personnes ont été arrêtées. Des avocats ont dénoncé une justice « expéditive » et des « violations » de procédure. Même si Paul Biya a accordé quelques mois plus tard des remises de peine, les terribles conditions de leur séjour en prison des concernés leur ont enlevé toute envie de prendre part à une autre manifestation.¹⁰⁴

En maintenant ainsi la pression sur la société civile, l'Etat l'a en partie démobilisée. Mais il l'a aussi fragmentée, en jouant notamment avec les identités ethniques. Lors des grèves estudiantines de 2005, les meneurs ont été approchés par des hommes politiques de leur ethnie leur demandant de se désolidariser du mouvement sous le prétexte qu'il ne servirait que les intérêts des autres groupes ethniques au détriment du leur. En échange, ils leur offraient de l'argent ou une bourse pour étudier à l'étranger.¹⁰⁵

Malgré ses efforts pour étouffer toute contestation, le régime n'a cependant pas réussi à annihiler complètement la capacité de réaction et de résistance des Camerounais, comme l'ont montré les événements de 2008. Son attitude, notamment son refus de dialoguer, exacerbe au contraire le mécontentement. En ne permettant pas aux citoyens d'exprimer en 2008 de manière démocratique leurs frustrations, les manifestations ayant été interdites à Douala, le régime a ainsi encouragé en partie le recours à la violence. Le comportement des dirigeants nourrit en définitive un chaudron de mécontentement qui semble prêt à déborder à tout moment. Beaucoup de Camerounais sont aujourd'hui persuadés qu'il n'y a « aucune solution classique » pour mettre fin à la « gouvernance calamiteuse » qui règne au sommet de l'Etat.¹⁰⁶ Les partis

⁹⁹ Entretien de Crisis Group, leader syndical, Yaoundé, mars 2010.

¹⁰⁰ Entretien de Crisis Group, élu de l'opposition, Yaoundé, mars 2010.

¹⁰¹ Selon l'AcDic, des détournements d'argent sont pratiqués au ministère de l'Agriculture à travers des organes fictifs créés par des fonctionnaires du ministère, qui ont ainsi absorbé 62 pour cent d'une subvention destinée aux producteurs de maïs pour 2008. Ces données ont été confirmées par un rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption (Conac) qui n'a cependant jamais été officiellement publié.

¹⁰² Entretien de Crisis Group, syndicaliste, Yaoundé, mars 2010.

¹⁰³ Entretien de Crisis Group, ancien responsable de l'Association de défense des droits des étudiants camerounais (Addec), Yaoundé, mars 2010.

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, participant aux manifestations arrêté et incarcéré plusieurs semaines, Douala, juillet 2008.

¹⁰⁵ Voir « Des étudiants moins faciles à manipuler », *Syfia*, 29 septembre 2005. Entretien de Crisis Group, ancien responsable de l'Addec, mars 2010.

¹⁰⁶ Voir Nsame Mbongo, « Eléments explicatifs d'un soulèvement populaire », *Pambazuka News* N°46. Entretien de Crisis Group, l'auteur, Douala, mai 2009.

d'opposition étant atomisés, le vote discrédité, il ne reste plus pour les citoyens que la rue pour s'exprimer.¹⁰⁷

V. EVITER LA CRISE

De nombreuses incertitudes pèsent sur l'avenir proche du Cameroun. Le flou qu'entretient Paul Biya sur ses intentions à propos de l'élection présidentielle, la perte progressive de son autorité sur son parti, l'insécurité constitutionnelle peuvent, combinés aux frustrations de la population, d'une partie de la classe dirigeante et de l'armée, déboucher sur une situation chaotique. Des solutions existent cependant pour éviter une explosion et parvenir à une transition démocratique sans heurt : la mise en place des institutions manquantes et l'instauration de la transparence dans le processus électoral. La communauté internationale doit appuyer ces réformes.

A. LES SCENARIOS POSSIBLES

Le Cameroun est susceptible d'être confronté à plusieurs scénarios de crise. L'idée que tout peut arriver à tout moment domine chez l'ensemble des observateurs. La crise pourrait survenir en particulier en cas de décès en fonctions du président Paul Biya ou son incapacité, car une dangereuse ambiguïté constitutionnelle entoure la question de la vacance du pouvoir. Bien qu'un tel événement ne se produise pas forcément, la possibilité est déjà au centre des rapports politiques au sein du régime. La Constitution révisée adoptée en 1996 prévoit que le président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance du pouvoir, une tâche qui était auparavant dévolue au président de l'Assemblée nationale.¹⁰⁸ Or le Sénat n'a toujours pas été créé. Certes, le texte de 1996 précise que « l'Assemblée nationale exerce la plénitude du pouvoir législatif et jouit de l'ensemble des prérogatives reconnues au Parlement jusqu'à la mise en place du Sénat ». Mais ce texte, qui ne dit rien au sujet du président de l'Assemblée, peut donner lieu à diverses interprétations et donc à une contestation.¹⁰⁹

Le problème est le même pour le constat de la vacance. Le Conseil constitutionnel, habilité à constater cette vacance qui donne alors l'obligation d'organiser une élection dans les quarante jours suivants, n'a pas été créé

¹⁰⁸ La Constitution adoptée en 1972 confiait au président de l'Assemblée nationale l'intérim en cas de vacance du pouvoir. En 1979, un amendement à la Loi fondamentale a fait du Premier ministre le successeur constitutionnel direct, le président du parlement étant le troisième en cas d'empêchement du chef du gouvernement. En 1984 une révision constitutionnelle a supprimé le poste de Premier ministre : en cas de vacance, c'est de nouveau le président de l'Assemblée nationale qui l'assure.

¹⁰⁹ Par ailleurs, un débat existe entre les juristes camerounais sur la question de savoir ce qu'il faut considérer les nombreuses retouches apportées à la constitution depuis 1972 comme des changements, des révisions ou des modifications.

¹⁰⁷ Entretien de Crisis Group, universitaire, Douala, mai 2009.

lui non plus. Le délai prévu entre l'ouverture de la vacance de pouvoir et des élections sera d'ailleurs très probablement insuffisant pour surmonter tous les obstacles qui surviendront, même dans un scénario de transition paisible.

La contestation pourra aussi être alimentée par le décalage entre les dispositions constitutionnelles et la réalité de pouvoir.¹¹⁰ Il y a un risque de crise si, par exemple, la légitimité du successeur constitutionnel, le président de l'Assemblée nationale, n'a pas de vraie emprise politique, ce qui est le cas pour l'actuel président Djibril Cavayé Yéguié. En 2004, alors que courait la rumeur de la mort de Paul Biya en Suisse, Cavayé Yéguié, alors dans son fief dans le Nord du pays, n'a pas rallié Yaoundé. Si la rumeur s'était révélée fondée, cette absence et cet éloignement de la capitale auraient pu avoir des conséquences graves et laisser la voie libre par exemple à une prise de pouvoir par l'armée.

Il est par conséquent vital que le Sénat et le Conseil Constitutionnel soient établis, pour deux raisons différentes mais liées. Tout d'abord, pour éviter le chaos que pourrait provoquer la mort de Biya – ou son incapacité à exercer le pouvoir – la constitution doit être représentative d'une certaine réalité politique. Deuxièmement, ces deux institutions ont un rôle important à jouer, à condition qu'elles fonctionnent correctement. Le Sénat est normalement chargé d'examiner la législation nationale, tandis que le Conseil Constitutionnel arbitre les litiges électoraux en vertu de sa compétence pour communiquer officiellement les résultats électoraux, un outil potentiellement crucial pour faire face aux risques liés à l'élection de 2011. Conformément à son mandat, c'est également le Conseil Constitutionnel qui détient la compétence de déclarer l'incapacité du chef de l'Etat en cas de grave maladie. Le refus de Biya de créer ces deux institutions s'explique par son désir de maintenir une incertitude politique, ce qui, d'une part, lui permet d'user d'un pouvoir discrétionnaire dans son propre intérêt, et d'autre part, d'empêcher tout opposant politique ou tout successeur potentiel d'asseoir une position viable.

Le problème de la succession et ses incertitudes jouera aussi au sein du RDPC. Selon ses textes, seul le président national, Paul Biya, peut convoquer le bureau politique et le comité central, qui, à son tour, convoque un congrès

pour désigner un chef et au besoin, un candidat à l'élection présidentielle. Si Paul Biya décédait aujourd'hui, le RDPC se trouverait donc bloqué, et ce d'autant plus qu'il n'existe pas dans les textes du parti de dispositif organisant statutairement la succession dans un tel cas de figure.¹¹¹

D'ici à l'élection de 2011, Paul Biya fait peser sur le pays une incertitude à propos de son éventuelle candidature. Le changement de constitution d'avril 2008 et certains de ses discours semblent indiquer qu'il n'a pas l'intention de quitter le pouvoir et qu'il compte se représenter en 2011. Le sort qu'a connu son prédécesseur Ahmadou Ahidjo,¹¹² dont il a été le dauphin désigné, ne l'incite probablement pas à se retirer. D'autres indices montrent cependant qu'il pense aussi à un « après » : un des amendements à la Loi fondamentale adoptés en 2008 (article 53) stipule que « les actes accomplis par le président de la République sont couverts par l'immunité et ne sauraient engager sa responsabilité à l'issue de son mandat ». Fidèle à ses habitudes, le président, qui aime lui-même à se définir comme un « brouilleur de cartes », laisse planer le doute sur ses intentions.

Une candidature de Paul Biya en 2011 serait sans doute source de tensions aiguës, étant donné son impopularité auprès des Camerounais mais aussi chez une partie des membres du RDPC. S'il se retirait avant ou même après l'élection en réussissant à donner le pouvoir à un successeur désigné,¹¹³ comme l'imaginent certains acteurs nationaux et internationaux, il y aurait aussi de fortes chances que son choix soit contesté au sein de son parti, dont les barons sont incapables de s'allier. Piégé par son propre jeu des divisions, n'étant sûr de la fidélité de personne et sans garantie sur son avenir judiciaire et sur celui de sa famille s'il quitterait la présidence, Paul Biya voudra sans doute prolonger indéfiniment son maintien au pouvoir, même si idéalement il pourrait souhaiter un changement planifié comme ce fut le cas en 1982.

Bien que peu de Camerounais aient gardé l'espoir d'un changement par les urnes, l'organisation de l'élection présidentielle de 2011 représente un risque majeur de conflit. Tout doit donc être fait pour éviter que le scrutin donne lieu à des contestations. Or le processus électoral apparaît déjà vicié.

¹¹⁰ Entretien de Crisis Group, universitaire, Yaoundé, mars 2010. La Constitution camerounaise, copiée sur celle de la cinquième République française, a toujours eu une très faible prise sur la réalité du pays. Voir Fabien Eboussi Boulaga, *L'Etat du Cameroun 2008* (Yaoundé, 2009), Chapitre I,2, : « Simple technique de domination », la Constitution camerounaise « apparaît comme taillée sur mesure pour les besoins exclusifs ou prépondérants du chef. Il la révisé, l'amende et la manipule à son unique avantage ».

¹¹¹ Entretien de Crisis Group, membre du RDPC, mai 2010.

¹¹² Accusé de tentative de coup d'Etat, le président Ahidjo a été condamné à mort par contumace en août 1983, dix mois après son départ volontaire du pouvoir. Il est décédé en 1989 en exil au Sénégal où il a été enterré. Bien qu'il ait été amnistié en 1991, sa dépouille n'a jamais été rapatriée au Cameroun, les autorités s'y opposant.

¹¹³ En créant par exemple le Sénat et en y plaçant son dauphin. 30 pour cent des membres de cette institution doivent être nommés directement par le président de la République.

Alors qu'il aurait dû constituer une avancée en matière de transparence, Elecram, le nouvel organe censé être indépendant, est depuis ses débuts une source de problèmes. Le SDF a ainsi refusé de participer en 2006 au vote de la loi sur sa création, le texte prévoyant que les douze membres de son conseil soient nommés par le président de la République. La nomination, fin 2008, de ces membres, tous du parti au pouvoir alors qu'ils auraient dû être choisis selon la loi parmi des personnes neutres, a été décriée par l'opposition, la société civile et les bailleurs de fonds. En 2010, l'amendement de la loi sur Elecram, consacrant le retour de l'administration dans la conduite des élections, a donné lieu à des contestations.¹¹⁴ Le SDF réclame depuis la dissolution d'Elecram, dont les dispositifs apparaissent en outre obscurs et en inadéquation avec le code électoral, celui-ci faisant toujours référence à l'Observatoire national des élections (Onel).¹¹⁵

Une incertitude pèse aussi sur le respect du calendrier électoral, compliquant la situation. Fin 2009, des membres du RDPC ont mené une intense campagne médiatique demandant que le scrutin présidentiel soit anticipé et organisé dès 2010.¹¹⁶ Bien qu'une telle éventualité semble, en juin 2010, peu probable, des incertitudes persistent. Dans le passé, un tel scénario s'est déjà produit à plusieurs reprises : en 1992, Paul Biya, qui aime surprendre, avait avancé après une telle mobilisation partisane la date de l'élection présidentielle.

L'entêtement de Paul Biya à rester au pouvoir, la volonté du régime de contrôler l'organisation des scrutins, renforcés par le discours conservateur de la communauté internationale qui semble avoir renoncé à l'idée d'une transition démocratique,¹¹⁷ l'affichage du mépris du régime

pour le respect des lois et des citoyens, rendent ainsi possible, à court ou à moyen terme, l'hypothèse de la violence : de la part de la rue, de la part de membres du régime, de la part de l'armée ou des trois à la fois.

La rue. Si le mécontentement des émeutes de février 2008 avait été canalisé, il aurait pu menacer le régime, tant était grande l'ampleur de la colère populaire. Pour beaucoup de Camerounais, il n'est pas possible de compter sur le processus électoral et les choses ne changeront que par la violence. La rue pourrait se mobiliser rapidement, même sans mot d'ordre clair. Etant donné les manipulations dont font actuellement l'objet les identités communales, le désordre social, susceptible de dégénérer sérieusement, pourrait parfaitement être utilisé par quelques politiciens sans scrupule pour monter les communautés les unes contre les autres. De telles divisions pourraient aisément suivre les traces des divisions traditionnellement ancrées dans la vie sociale camerounaise. La minorité anglophone, au sein de laquelle beaucoup sont habités par un profond ressentiment envers l'action des autorités qu'ils jugent défavorable à leur groupe, pourrait être tentée d'intensifier son action militante, sans exclure l'usage de la violence.¹¹⁸

Les barons du régime. Les frustrations d'une partie des élites du RDPC vis-à-vis des anciens qui ne veulent pas quitter leur position et, à l'inverse, la peur des caciques de perdre leurs privilèges ou de subir des représailles s'ils perdaient le pouvoir peuvent conduire certains d'entre eux, avant ou pendant une transition, à choisir la violence pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Certains pourraient par exemple instrumentaliser une partie de l'armée avec laquelle ils ont des liens de parenté ou d'affaires. Les dirigeants condamnés dans le cadre d'Epervier à de lourdes peines (dont la perpétuité), mais dont les réseaux sont encore en partie en place, peuvent aussi être tentés d'organiser, par exemple, une révolution de palais, tout comme d'autres qui se sentiraient menacés par l'opération mains propres. La question de l'argent dans ce cas pourrait jouer un grand rôle, des observateurs estimant que celui accumulé par certains dignitaires pour-

¹¹⁴ Alors que le texte précédant stipulait que les administrations pouvaient fournir un appui à Elecram si celui-ci les sollicitait, le nouveau enlève à l'organe électoral sa marge de manœuvre en indiquant que « les administrations de l'Etat apportent leur collaboration et leur appui à » l'organe électoral. Le nouveau texte supprime l'obligation de concertation avec la société civile : il stipule qu'Elecram « organise des concertations avec l'administration, la justice, les partis politiques et éventuellement la société civile dans le cadre de la gestion du processus électoral » tandis que selon le précédent il devait organiser « des concertations avec l'administration, les partis politiques et la société civile ».

¹¹⁵ Avant Elecram, l'organisation des élections était du ressort du gouvernement et la supervision des opérations était confiée depuis 2001 à un Observatoire national des élections (Onel) dont les membres étaient nommés par le chef de l'Etat.

¹¹⁶ Voir « Au Cameroun, le président Biya et son parti déjà en campagne électorale », Agence France-Presse, 25 novembre 2009.

¹¹⁷ Entretiens de Crisis Group, diplomates, Yaoundé, mars 2010. Beaucoup de membres de la communauté internationale à Yaoundé soutiennent ainsi l'idée que Paul Biya doit « se choisir un successeur ». Certains vont jusqu'à affirmer que le Cameroun n'est pas fait ou « pas encore prêt » pour la démocratie,

faisant ainsi l'impasse sur l'élection présidentielle de 1992 gagnée officiellement par Paul Biya mais officieusement par le candidat du SDF John Fru Ndi, comme le reconnaissent des membres du RDPC. Un membre de la communauté internationale a dit à Crisis Group : « On ne voit pas comment le chef de l'Etat (Paul Biya) pourrait perdre l'élection. Il faut juste s'assurer que les choses se fassent dans la norme ». L'affirmation de diplomates occidentaux selon laquelle les « Camerounais ne sont pas prêts pour avoir un président bamiléké » épouse elle aussi le discours conservateur, discréditant et tribaliste du régime.

¹¹⁸ Pour plus de détails sur la minorité anglophone, voir Rapport Afrique de Crisis Group, *Cameroun : Etat fragile ?* op. cit., pp. 24-26.

raient leur permettre de « financer une guerre ». ¹¹⁹ La porosité des frontières, l'existence de trafics d'armes entre le Nigeria et le Cameroun et entre le Tchad et le Cameroun faciliteraient un tel schéma.

L'armée. En cas de flou politique, un scénario à la guinéenne avec la prise de pouvoir d'un groupe d'officiers, instrumentalisés ou non par des gouvernants, n'est pas à exclure. Il est peu probable que ce scénario se déroule dans le calme. En 1984, l'armée ne comptait qu'un seul général et était relativement bien structurée. Aujourd'hui, avec 21 généraux, des pouvoirs de commandement variables et des fractures en son sein, sa solidité est loin d'être garantie. Le général Semengou a toujours la sympathie de la troupe, mais à 75 ans, il n'est pas sûr qu'il en aura le contrôle. Bien que l'armée ne soit pas au stade de délabrement de certaines autres forces de sécurité africaines, le ras-le-bol de la population pourrait donner l'occasion à un officier de se présenter comme celui qui pourra « balayer la maison » comme en Guinée. ¹²⁰ Ces risques sont aggravés par les frustrations de certains gradés, l'injustice vécue par certains officiers et soldats à Bakassi, l'embourgeoisement des généraux.

Si Paul Biya se maintenait au pouvoir comme il semble en avoir l'intention, toute la question est de savoir ce qui se passera le jour de sa disparition, que ce dernier soit lointain ou non lointain. Un tel scénario s'est déjà produit au Gabon voisin en 2009, en Côte d'Ivoire en 1993 et en Guinée en 2009 avec un dénouement à chaque fois différent, lié au niveau de préparation d'un processus de succession/transition et de respect de la Constitution. ¹²¹ La manière dont sera structuré le RDPC le jour de la mort ou l'incapacité du Président sera capitale : beaucoup dépendra du climat régnant à l'intérieur du parti, du niveau des ambitions individuelles de ses membres, du rapport de forces entre le courant qui s'affirme progressiste et celui des anciens, mais aussi du rapport établi par les uns et les autres avec l'armée.

¹¹⁹ Entretiens de Crisis Group, universitaires, membres du RDPC, Yaoundé, mars 2010.

¹²⁰ Le capitaine Dadis Camara a suscité de l'engouement au Cameroun, au moins avant les événements violents du 28 septembre 2009 à Conakry. Dans un entretien de Crisis Group (Douala, mai 2009), un leader de la jeunesse qui a participé aux événements de février 2008 a exprimé une forte admiration pour lui.

¹²¹ Une différence clé entre le Gabon et le Cameroun est que Biya n'a pas d'enfant qui pourra éventuellement prendre le relais. Son fils Frank aîné est un homme d'affaires sans envergure politique. Il n'a pas non plus de successeur connu au sein de son groupe ethnique, comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire quand Bédié a succédé à Houphouët-Boigny en 1994.

B. EVITER UNE CRISE EN 2011

Les potentialités de conflit au Cameroun sont liées à son mode de gouvernance – clientéliste, centralisé, peu démocratique – qui ne montre aucun signe d'amélioration. L'enclenchement d'un vrai processus de démocratisation comporte des risques de crise, comme pour toute transition, mais pas plus qu'un maintien du statu quo. Redresser le pays pour le diriger dans une meilleure voie, une tâche qui incombe à la fois aux acteurs nationaux et internationaux, prendra du temps. Cette mission sera d'autant plus difficile que toute tentative de réforme est susceptible d'être récupérée ou déformée par un régime qui sait parfaitement gérer le processus. ¹²² Il faut aussi constater qu'au-delà du cercle restreint du pouvoir, beaucoup de Camerounais ont peur d'un changement, parce qu'ils ne savent pas à quoi s'attendre mais aussi parce qu'il bousculera leurs habitudes de gestion et modifiera les circuits de redistribution. Une vraie réforme sera considérée comme une menace par beaucoup de citoyens et par certains de leurs soutiens étrangers qui participent au système de corruption.

Tant que la stabilité apparente du Cameroun restera intacte, il est très peu probable que les principaux partenaires internationaux sanctionneront ou isoleront le régime, pour maintes raisons liées à des logiques commerciales mais aussi à des logiques de bailleurs de fonds à la recherche de pays récipiendaires. ¹²³ Soucieuse de protéger ses intérêts économiques, la communauté internationale s'est ainsi montrée jusqu'à présent extrêmement indulgente avec le Cameroun. Elle s'est notamment laissée prendre au jeu des réformes que le pays a engagées sous sa pres-

¹²² La lutte contre la corruption a été ainsi l'une des conditions très fortes posées au gouvernement camerounais par la communauté internationale pour l'atteinte du point d'achèvement du processus PPTTE, manqué une première fois en 2004 pour une mauvaise gestion de ses finances publiques. Pour faire revenir le Fonds monétaire international (FMI) sur sa décision, le gouvernement a approuvé en 2005 le Programme national de gouvernance qui posait la lutte contre la corruption comme une priorité. Il a dans ce cadre créé une Commission nationale de lutte contre la corruption (Conac), une Agence d'investigation financière (Anif), fait adopter un projet de loi portant déclaration des biens des dirigeants en application de l'article 66 de la Constitution, lancé l'opération de lutte contre la corruption Epervier. Ces engagements ont permis au pays d'atteindre le point d'achèvement en avril 2006. Mais une fois ce cap atteint, le gouvernement a relâché ses efforts. Dépendante directement de la présidence, la Conac s'est en outre révélée inefficace tout comme l'Anif, coiffée, elle, par le ministère des Finances. L'article 66 n'a jamais été appliqué. Epervier semble par la suite avoir été en partie utilisé à des fins politiques. Voir l'annexe D.

¹²³ De plus en plus de multinationales ont des intérêts dans les secteurs minier, pétrolier et gazier, qui sont en plein développement.

sion pour ensuite, une fois son attention détournée, les vider de leur substance, voire les reprendre à son avantage. La pression internationale dans le domaine de la corruption en est un exemple. La communauté internationale se limite à un niveau technique (comment mettre sur pied des institutions), alors que le détournement des ressources publiques, par exemple celles de la SNH par les hautes sphères de l'Etat est passé sous silence.

Aujourd'hui, alors que la volonté politique de combattre la corruption est manifestement faible, la communauté internationale continue de financer un programme de lutte contre la corruption, « Changer d'habitudes, Opposer la Corruption » (Choc), tout comme elle aide financièrement et techniquement à la mise en place d'Elecam qui ne remplit pourtant pas les conditions qu'elle avait posées pour sa création. A travers l'Union européenne (UE), elle finance aussi des entreprises qui sont connues pour leur non-respect des droits syndicaux mais aussi pour leur implication dans le système de corruption et leurs liens avec le régime.¹²⁴ Si le Cameroun n'est pas excessivement dépendant de l'aide extérieure (5 pour cent du produit brut intérieur¹²⁵), l'apport des bailleurs de fonds internationaux est en réalité conséquent au vu du niveau élevé des détournements des fonds publics. En maintenant ses aides, la communauté internationale apporte en partie sa caution au régime.

La position de la France, très en vue en raison de son passé d'ancienne puissance colonisatrice et de l'importance de sa présence économique au Cameroun,¹²⁶ est préoccupante. Elle est à la fois critiquée par beaucoup de Camerounais qui lui reprochent de soutenir le régime Biya¹²⁷

mais aussi par certains de ses pairs de la communauté internationale qui estiment qu'elle maintient le pays « sous sa coupe » au détriment de la démocratie et de l'économie camerounaise.¹²⁸ Les liens étroits tissés sur le plan politique comme économique par la France avec le Cameroun rappellent ceux existant entre Abidjan et Paris avant le conflit ivoirien du début des années 2000.

Ils peuvent par conséquent laisser penser que le sentiment anti-français, très fort au Cameroun, pourrait dégénérer en cas de crise, comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire en 2004.¹²⁹ Déjà, lors des troubles de février 2008, les stations-service du pétrolier français Total, les échoppes du Pari mutuel urbain du Cameroun (PMUC) et des boutiques de l'opérateur français de téléphonie mobile Orange ont été particulièrement visés par les émeutiers de Douala. Certains de ces derniers ont proféré des menaces envers des Européens, et les Français en particulier.¹³⁰

Même si des groupes et des intérêts nationaux et étrangers estiment que sortir du statu quo leur serait préjudiciable, la situation impose aujourd'hui la réalisation de réformes importantes pour éviter une explosion ou une situation chaotique qui aurait des répercussions négatives pour tout le monde. Le chantage à la « stabilité » des autorités (« il ne faut rien changer sinon le pays va exploser »), repris par une partie de la communauté internationale, n'est plus longtemps viable.¹³¹

A court terme, afin d'éviter une crise en cas de vacance au sommet de l'Etat, la Constitution doit être appliquée et respectée : le Sénat et le Conseil constitutionnel doivent être créés au plus vite. Dans un moyen terme, un débat doit être engagé avec l'opposition et la société civile sur la Constitution afin de l'adapter aux réalités du Came-

¹²⁴ Entretiens de Crisis Group, responsable d'ONG, Yaoundé, mars 2010. Voir aussi « Coup de torchon à la bananeraie », *Le Monde*, 10 juin 2008 et « Au Cameroun, une exploitation de bananes au goût amer », *Libération*, 18 mai 2009.

¹²⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomates, Yaoundé, mars 2010.

¹²⁶ Environ 140 filiales d'entreprises françaises (pétrole, bois, ciment, travaux publics, télécommunications, logistique, agro-alimentaire) opèrent au Cameroun, faisant de la France l'un des principaux investisseurs étrangers du pays. La France est aussi le premier partenaire du Cameroun en matière de coopération militaire. Voir www.diplomatie.gouv.fr.

¹²⁷ En 2004, le président français Jacques Chirac a félicité pour sa réélection Paul Biya alors que le résultat du scrutin présidentiel n'avait pas encore été officiellement publié. Paul Biya a par ailleurs traditionnellement recours à des conseillers français, dans le domaine notamment de la communication. Après avoir été ambassadeur de France au Cameroun de 1984 à 1993, Yvon Omnès est devenu l'un des conseillers du président, tout en ayant des intérêts dans une entreprise bananière à capitaux français installée dans le pays. Des industriels français ont eux établi des liens nombreux et étroits avec des hommes politiques camerounais. Robert Fabre, le président de la Compagnie fruitière basée à Marseille et qui compte une filiale au Cameroun, a

par exemple assisté à l'inauguration de plantations d'ananas privées de Paul Biya en 2000. Un groupe industriel français a apporté en 2008 un soutien financier à la fondation de lutte contre le Sida de la première dame, Chantal Biya. Voir « Michel Roussin à l'immeuble Etoile », *Cameroon Tribune*, 20 février 2008.

¹²⁸ Ses partenaires lui reprochent ainsi d'avoir tenté de faire échouer une déclaration commune de l'Union européenne critiquant la nomination des membres d'Elecam début 2009. Le projet de communiqué a dû finalement passer par Bruxelles pour être adopté. Entretien de Crisis Group, diplomates, Yaoundé, mai 2009.

¹²⁹ Plusieurs milliers d'Occidentaux, dont une majorité de Français, avaient quitté la Côte d'Ivoire après plusieurs jours de manifestations anti-françaises et d'opérations de pillages contre des intérêts français. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°90 *Cote d'Ivoire : le pire est peut être à venir*, 24 mars 2005.

¹³⁰ Témoignages directs d'un chercheur de Crisis Group.

¹³¹ Plusieurs interlocuteurs de Crisis Group parmi la communauté internationale à Yaoundé ont repris l'idée selon laquelle une vraie réforme politique au Cameroun est dangereuse, voire inappropriée pour le pays.

roun. Il apparaît aussi indispensable de faire en sorte que le scrutin présidentiel de 2011 soit transparent. Les autorités camerounaises doivent dans ce cadre revoir le dispositif d'Elecam ainsi que le code électoral afin que l'ensemble du processus électoral soit légal et qu'Elecam soit indépendant de l'exécutif. Elles doivent permettre l'établissement de listes électorales larges et plus fiables.

Sur le plan de la gouvernance, les autorités doivent mettre en place une commission de lutte contre la corruption détachée de l'exécutif. Elles doivent revoir le plan Epervier qui semble inefficace à réduire la corruption.¹³² Elles doivent s'assurer qu'il reste dans le cadre légal, que les critères de choix dans les enquêtes et les poursuites soient transparents, et rendre son fonctionnement compréhensible pour les citoyens. Les pays partenaires du Cameroun et signataires de la Convention sur la lutte contre la corruption adoptée dans le cadre de l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE), ou qui font partie des efforts de lutte contre le blanchissement de l'argent au sien du Groupe d'Action financière (GAFI) doivent appliquer ces conventions et veiller à ce que les fonds qu'ils versent ne soient pas détournés.

Les partenaires internationaux du Cameroun comme l'Union européenne ou la Banque mondiale doivent apporter leur expertise pour aider le Cameroun à recenser l'argent public détourné et placé à l'étranger et, dans la mesure du possible, en recouvrer une partie. Puisqu'ils financent en partie sa mise en place, ils doivent aussi faire pression pour que le dispositif d'Elecam soit modifié. Le régime étant très soucieux de son image sur le plan international, les partenaires internationaux doivent utiliser ce levier et sortir de leur silence pour dénoncer publiquement les dérapages des autorités. Ils doivent dès maintenant penser à la mise sur pied d'une mission d'observation indépendante de l'élection présidentielle. La communauté internationale doit s'organiser afin d'avoir une réaction et une position communes lors de l'élection présidentielle mais aussi dans le cas d'une situation de crise.

La France et les Etats-Unis, qui appuient actuellement financièrement et techniquement le Cameroun sur le plan sécuritaire dans le cadre de programmes de renforcement des capacités doivent s'assurer que les dérapages et actes de violences des forces de sécurité soient reconnus par les autorités et fassent l'objet de sanctions.¹³³ L'initiative

française de former les gendarmes dans le domaine du contrôle des foules est importante. Mais la violence des forces de sécurité a aussi un côté politique ; les autorités n'ont jamais reconnu de responsabilité pour la violence en février 2008. L'action internationale doit donc s'accompagner d'une pression diplomatique pour pousser les autorités à accepter la légitimité des manifestations citoyennes, et reconnaître les bavures de leurs agents. Tout doit être fait pour éviter qu'une répression désordonnée et à l'ampleur démesurée comme celle des manifestations de février 2008 ne se reproduise en 2011.

¹³² « On arrête un jour un ministre, mais les gens dans son ministère continuent à faire comme avant ». Entretien de Crisis Group, membre de la communauté internationale, Yaoundé, mars 2010.

¹³³ La France, par l'histoire qui lie les deux pays, est le plus souvent considérée comme le partenaire principal du Cameroun, et d'autres pays suivent souvent sa ligne politique, surtout au sein de l'Union européenne. Mais les Etats-Unis sont aussi des partenaires importants du Cameroun dans le secteur de sé-

curité, notamment. Ils ont signé un protocole pour la formation des soldats pour le maintien de la paix dans le cadre du programme de formation ACOTA (Africa Contingency Operations Training and Assistance Program). Le premier bataillon, sur les huit envisagés, a été entraîné à N'Gaoundéré en fin 2008. Les Etats-Unis donnent aussi des aides diverses par exemple dans le domaine de la sécurité aéroportuaire en fournissant des formations et du matériel. Dans le domaine économique, les Etats-Unis sont les premiers investisseurs au Cameroun, et sont surtout présents dans les secteurs pétrolier et minier, et à travers la compagnie d'électricité AES-Sonel. Voir rapports de Economist Intelligence Unit, et entretiens de Crisis Group, bailleurs de fonds, Yaoundé, mars 2010.

VI. CONCLUSION

Alors que l'élection de 2011 se rapproche et que les tensions liées à la succession du président s'accroissent inévitablement, la prétention du Cameroun à être un îlot de stabilité dans la région ne tiendra plus longtemps. Dans un premier temps, il est urgent, à la fois pour les responsables camerounais et pour les acteurs internationaux, d'assurer au scrutin de 2011 un environnement paisible. Le meilleur moyen pour garantir cela est de le rendre libre et équitable, de réduire le soutien qu'apporte l'administration au parti au pouvoir et de s'assurer de la neutralité des forces de sécurité.

A plus long terme, le rôle des autorités nationales et de la communauté internationale est de veiller à la mise en place de véritables réformes qui permettraient aux Camerounais de percevoir la participation à la vie publique autrement qu'en recevant les miettes d'un système corrompu. Ces réformes créeront inévitablement des agitations, susceptibles de dégénérer de multiples façons ; pourtant, le choix du statu quo est finalement porteur de risques bien plus importants.

Dakar/Bruxelles, 24 juin 2010

ANNEXE A

CARTE DU CAMEROUN



ANNEXE B

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACDIC	Association citoyenne de défense des intérêts collectifs. Une importante association qui travaille pour les droits des consommateurs.
ADDEC	Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun
ALCEC	Association de lutte contre l'émigration clandestine
BIL	Bataillon léger d'intervention. Prédecesseur du BIR.
BIR	Bataillon d'intervention rapide. Unité d'élite composée de membres des forces armées créée en 2001 pour lutter contre le grand banditisme.
ANIF	Agence d'investigation financière. Organe national chargé d'investigation des crimes financiers.
CHOC	Programme « Changer les habitudes, opposer la corruption »
CONAC	Commission nationale de lutte contre la corruption
CNC	Conseil national de la communication
CPTMO	Centre de perfectionnement aux techniques de maintien de l'ordre
CSID	Cours supérieur interarmées de défense
EEM	École d'état-major
Elecam	Elections Cameroon. Le nouvel organe, créé en 2006, chargé de l'organisation et de la supervision des élections.
EMIA	École militaire interarmées
GP	Garde présidentielle
« G11 »	« Génération 2011 ». Nom donné à un supposé groupe au sein du parti au pouvoir, le RDPC, se préparant à prendre le pouvoir.
FMI	Fond monétaire international
INS	Institut national de la statistique
ONEL	Observatoire national des élections
PTTE	[Initiative pour les] Pays pauvres très endettés
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais. Le parti au pouvoir, appelé Union nationale camerounaise (UNC) jusqu'en 1985.
SDF	Social Democratic Front (Front social démocrate). Le parti d'opposition le plus conséquent, créé en 1990 par John Fru Ndi.
SNH	Société nationale des hydrocarbures
SONARA	Société nationale de raffinage
UPC	Union des populations du Cameroun. Le mouvement de libération nationaliste des années 1950, écrasé pendant les années 1960 et utilisé aujourd'hui par des politiciens opportunistes sans envergure.

ANNEXE C

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DE FEVRIER 2008

Lundi 31 décembre 2007 : dans son discours de fin d'année, le président Paul Biya annonce une prochaine modification de la Constitution. L'article 6-2 de la Loi fondamentale, qui stipule que « le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois » apporte « une limitation à la volonté populaire, limitation qui s'accorde mal avec l'idée même de choix démocratique », selon lui.

Jedi 17 janvier 2008 : le gouverneur de la province du Littoral, incluant la capitale économique Douala, interdit les « réunions et manifestations publiques » jusqu'à nouvel ordre alors que des partis de l'opposition et des organisations de la société civile ont annoncé des manifestations pour protester contre la révision de la Constitution.

Mercredi 13 février : une marche contre la révision constitutionnelle, organisée après une conférence de presse du principal leader de l'opposition John Fru Ndi, du SDF, est réprimée par la police à Douala.

Samedi 16 février : une tentative de manifestation contre le projet de révision de Mboua Massok, connu comme l'un des initiateurs de l'opération « villes mortes » du début des années 1990, dégénère en affrontements entre jeunes et forces de sécurité à Douala.

Jedi 21 février : la chaîne de télévision privée Equinoxe TV installée à Douala est fermée par l'Etat pour « exercice illégal de la profession de diffuseur en communication audiovisuelle ». Cette mesure est vue comme la volonté des autorités d'étouffer toute contestation du projet de révision de la Loi fondamentale.

Samedi 23 février : deux personnes sont tuées par la police lors de violents affrontements avec des jeunes dans le quartier populaire Madagascar de Douala après l'annulation, en raison de la forte présence policière, d'un meeting par le SDF. Selon des journalistes présents, les forces de sécurité ont agi les premières en lançant eau et gaz lacrymogènes sur le quartier où il n'y avait pourtant aucun rassemblement de militants.

Lundi 25 février : début d'une grève des transporteurs protestant contre l'augmentation du prix du carburant. Alors qu'à Yaoundé seuls les taxis sont à l'arrêt, aucun véhicule y compris privé ne circule à Douala. Des violences éclatent vers 9h dans plusieurs quartiers de Douala, avec notamment l'entrée en scène de petits groupes de casseurs très mobiles. Les commerces ferment immédiatement. Des manifestants dressent des barricades dans plusieurs quartiers de la ville, protestant pêle-mêle contre la cherté de la vie, la fermeture de la télévision Equinoxe et le projet de révision constitutionnelle et appelant le président Paul Biya à quitter le pouvoir. En fin de matinée, les médias rapportent qu'au moins deux personnes ont été tuées par balles par les forces de sécurité à Douala. La radio d'Etat annonce un peu plus tard dans la journée que plusieurs bâ-

timents administratifs du V^e arrondissement de Douala, dont la mairie, ont été détruits. Des incidents ont lieu dans d'autres villes de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest où la grève des transporteurs est aussi suivie.

Mardi 26 février : les affrontements entre forces de sécurité et manifestants se poursuivent dans plusieurs villes et plus particulièrement à Douala. Dans la soirée, les syndicats des transporteurs obtiennent une baisse du prix du carburant et annoncent la fin de leur grève.

Mercredi 27 février : la situation reste chaotique. A Douala, des tirs retentissent dans la matinée dans plusieurs quartiers. Sur le pont enjambant le Wouri, la police utilise des lances à incendie et des gaz lacrymogènes pour disperser de jeunes manifestants. Certains d'entre eux tombent à l'eau, selon des témoins. Sur une chaîne de télévision privée, un élu local du parti au pouvoir affirme que huit personnes ont été tuées à Njombé et Loum, deux localités au nord de Douala. Les violences atteignent pour la première fois Yaoundé où les commerces sont fermés tandis que des groupes de jeunes bloquent les stations-service et des routes. Au moins dix-sept personnes ont été tuées depuis le début du mouvement, selon l'Agence France-Presse. Dans la soirée, le président Paul Biya déclare dans un discours radio-télévisé que les violences ont pour but de le renverser, accusant des « apprentis sorciers » de « manipuler » les manifestants.

Jedi 28 février : l'armée est déployée à Yaoundé. Alors que la circulation reprend peu à peu dans la capitale, les rues restent désertes et les commerces fermés à Douala. Les forces de sécurité y tirent désormais en l'air pour disperser des débuts de rassemblements de jeunes.

Vendredi 29 février : les commerces ré-ouvrent et la circulation reprend à Douala. Les forces de sécurité resteront jusqu'en avril très présentes et visibles à Yaoundé et à Douala.

Mercredi 5 mars 2008 : une ONG, la Maison des droits de l'Homme, affirme que plus de 100 personnes ont été tuées par les forces de sécurité pendant les événements de fin février.

Vendredi 7 mars 2008 : le gouvernement annonce que les droits de douane sur plusieurs produits de première nécessité sont suspendus et que les salaires des fonctionnaires vont être augmentés de 15 pour cent.

Lundi 10 mars 2008 : après avoir recensé dans un premier temps 24 morts, les autorités annoncent que 40 personnes ont été tuées au cours des violences et que plus de 1500 personnes ont été arrêtées.

Jedi 10 avril : adoption à l'Assemblée du projet de modification de la Constitution. Les quinze députés du SDF ont quitté la salle au moment du vote pour protester contre le « coup d'Etat constitutionnel ».

ANNEXE D

« L'OPERATION EPERVIER »

L'opération Epervier a été lancée fin 2004 sous la pression des bailleurs de fonds. Il s'agissait alors pour les autorités de montrer aux institutions financières internationales leur volonté de faire des progrès en matière de gouvernance, conditionnalité posée pour l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTe. Le Cameroun avait été recalé une première fois en 2004 pour mauvaise gestion de ses finances publiques.

Une première vague d'arrestations a eu lieu début 2006 : trois anciens responsables d'entreprises publiques, Gilles-Roger Bellinga de la Société immobilière du Cameroun (Sic), Emmanuel Edou du Crédit foncier du Cameroun (CFC) et Emmanuel Gérard Ondo Ndong du Fonds camerounais d'équipement intercommunal (Féicom), ont été arrêtés avec des complices, dont deux députés du parti au pouvoir. Ils ont tous été inculpés pour corruption et détournement de fonds publics. Ils ont très vite été rejoints en prison par le ministre de l'Energie Alphonse Siyam Siwé, brutalement limogé quelques jours plus tôt.

Tous ont été condamnés à de très lourdes peines à l'issue de longs procès : Siyam Siwé a écopé de la perpétuité en appel pour avoir détourné €3 millions avec douze personnes lorsqu'il était à la tête du Port autonome de Douala. Ondo Ndong a été condamné en appel à vingt ans de prison et à verser avec ses complices 26 milliards de FCFA (€9,6 millions) de dommages et intérêts au Féicom. Il a été reconnu coupable de détournements effectués à travers des missions fictives, d'importantes primes discrétionnaires, l'utilisation des fonds du Féicom à des fins personnelles, le versement « d'aides » à des organisations caritatives dont la Fondation de lutte contre le sida créée par la première dame Chantal Biya.

La seconde vague d'interpellations a eu lieu en 2008 : tous évincés du gouvernement lors du remaniement de septembre 2007, Polycarpe Abah Abah (Finances et ancien directeur des impôts), Jean-Marie Atangana Mebara (Affaires étrangères et ex-secrétaire général à la présidence), Urbain Olanguena Awono (Santé) ont été inculpés pour détournements de fonds publics. Abah Abah est accusé d'avoir détourné avec des complices l'argent collecté par la Direction des impôts au profit du Crédit foncier du Cameroun pour un montant de 4,9 milliards de FCFA (€7,4 millions). Mebara Atangana est soupçonné d'avoir détourné des fonds dans le cadre de l'achat de l'avion présidentiel Albatros en 2003. Olanguena Awono est, lui, poursuivi avec six autres personnes pour le détournement de plus de 750 millions de FCFA (€1,400) des programmes de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose. Les procès d'Abah Abah et d'Olanguena Awono ont été ouverts début 2010.

A chaque fois, les arrestations ont donné lieu à beaucoup de théâtralisation et à une intense médiatisation. En mai 2008, le directeur général du Chantier naval et industriel du Cameroun, Zacchaeus Mungwe Forjindam, accusé du détournement de €1,47 millions, a été arrêté sous le regard des caméras de télévision à sa sortie d'un conseil d'administration extraordinaire

au cours duquel il venait d'être limogé. Olanguena Awono a lui été filmé dans sa cellule de la police judiciaire alors qu'il n'avait pas encore été formellement inculpé.

Début 2010, une troisième vague d'arrestations a vu l'incarcération des ex-ministres de l'Education de base, Haman Adama et du Budget, Henri Engoulou, l'ex-secrétaire d'Etat Catherine Abena et d'une trentaine d'autres personnes.

En tout, en mai 2010 Epervier avait conduit à l'incarcération d'une centaine de personnes, dont neuf ex-ministres, sept anciens patrons d'entreprises publiques, un ex-ambassadeur, un ancien député. Un ancien ministre des Finances et ex-député du RDPC, André Booto à Ngon, qui purgeait depuis 2008 une peine de quarante ans de prison pour des détournements de fonds au détriment du CFC, est décédé en février 2009 en détention.

ANNEXE E

A PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes réparties sur cinq continents. Celles-ci conçoivent des analyses de terrain et mènent une sensibilisation à haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur une recherche de terrain. Des équipes d'analystes postés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci effectuent des recherches sur le terrain. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également *Crisis Watch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflit potentiel ou en cours les plus importantes partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et de générer un soutien pour ses recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est co-présidé par Christopher Patten, ancien Commissaire européen aux Relations extérieures, et par Thomas Pickering, ancien ambassadeur des Etats-Unis. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, est la présidente de Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC (où l'organisation est basée en tant qu'entité légale) et New York, un bureau à Londres, et deux présences de liaison à Moscou et Pékin. L'organisation dispose actuellement de neuf bureaux de terrain (à Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Nairobi, Pristina et Tbilissi) et quatorze représentations locales (Bakou, Bangkok, Beyrouth, Bujumbura, Damas, Dili, Jérusalem, Kaboul, Katmandou, Kinshasa, Port-au-Prince, Pretoria, Sarajevo et Séoul). Crisis Group couvre une soixantaine de pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie/Myanmar, Cachemire,

Corée du Nord, détroit de Taiwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Nord-Caucase), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Iran, Iraq, Israël-Palestine, Liban, Maroc, Syrie et Yemen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Bolivie, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group reçoit l'appui financier d'une multitude de gouvernements, fondations institutionnelles et donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont offert un appui financier au cours des dernières années : l'Agence américaine pour le Développement international, l'Agence australienne pour le Développement international, l'Agence autrichienne pour le Développement, l'Agence canadienne de Développement international, l'Agence japonaise pour la Coopération internationale, l'Agence néozélandaise pour le Développement international, le Centre de recherches pour le Développement international du Canada, le Conseil de la Recherche économique et sociale du Royaume-Uni, le Département des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, le Département du Royaume-Uni pour le Développement international, le Ministère allemand fédéral des Affaires étrangères, le Ministère belge des Affaires étrangères, le Ministère royal des Affaires étrangères de Danemark, le Ministère des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, le Ministère finlandais des Affaires étrangères, le Ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid, le Ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le Ministère suédois des Affaires étrangères, le Ministère tchèque des Affaires étrangères, le Ministère royal norvégien des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires étrangères turc.

Les fondations et donateurs du secteur privé, qui ont fourni un soutien financier au cours des dernières années, regroupent : Better World Fund, Carnegie Corporation of New York, The Charitable Foundation, Clifford Chance Foundation, Connect U.S. Fund, The Elders Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Humanity United, Hunt Alternatives Fund, Jewish World Watch, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Institute, Victor Pinchuk Foundation, Ploughshares Fund, Radcliffe Foundation, Rockefeller Brothers Fund, Sigrid Rausing Trust, et VIVA Trust.

juin 2010

ANNEXE F

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP EN AFRIQUE DEPUIS 2007

Afrique Australe

- Zimbabwe: An End to the Stalemate?*, Rapport Afrique N°122, 5 mars 2007.
- Zimbabwe: A Regional Solution?*, Rapport Afrique N°132, 18 septembre 2007.
- Zimbabwe: Prospects from a Flawed Election*, Rapport Afrique N°138, 20 mars 2008.
- Negotiating Zimbabwe's Transition*, Briefing Afrique N°51, 21 mai 2008.
- Ending Zimbabwe's Nightmare: A Possible Way Forward*, Briefing Afrique N°56, 16 décembre 2008.
- Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government*, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009.
- Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.
- Madagascar : sortir du cycle de crises*, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.

Afrique Centrale

- Congo : poursuivre l'engagement international après les élections*, Briefing Afrique N°44, 9 janvier 2007 (aussi disponible en anglais).
- Northern Uganda: Seizing the Opportunity for Peace*, Rapport Afrique N°124, 26 avril 2007.
- Congo : consolider la paix*, Rapport Afrique N°128, 5 juillet 2007 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : conclure la paix avec les FNL*, Rapport Afrique N°131, 28 août 2007 (aussi disponible en anglais).
- Le processus de paix pour le Nord de l'Ouganda : continuer sur la lancée*, Briefing Afrique N°46, 14 septembre 2007 (uniquement disponible en anglais).
- Congo : ramener la paix au Nord Kivu*, Rapport Afrique N°133, 31 octobre 2007 (aussi disponible en anglais).
- Republique Centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, Rapport Afrique N°136, 13 décembre 2007 (aussi disponible en anglais).
- Congo : quatre priorités pour une paix durable en Ituri*, Rapport Afrique N°140, 13 mai 2008 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : renouer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°53, 19 août 2008 (aussi disponible en anglais).

Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit, Rapport Afrique N°144, 24 septembre 2008 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : débloquent le dialogue politique inclusif, Briefing Afrique N°55, 9 décembre 2008 (aussi disponible en anglais).

Northern Uganda: The Road to Peace, with or without Kony, Rapport Afrique N°146, 10 décembre 2008.

Tchad : la poudrière de l'Est, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo: Five Priorities for a Peacebuilding Strategy, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR, Rapport Afrique N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Burundi i: réussir l'intégration des FNL, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009.

Tchad : sortir du piège pétrolier, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : relancer le dialogue politique, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).

Burundi : garantir un processus électoral crédible, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).

Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).

Congo : l'enlèvement du projet démocratique, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Guinée : le changement ou le chaos, Rapport Afrique N°121, 14 février 2007 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Elections: Avoiding a Political Crisis, Rapport Afrique N°123, 28 mars 2007.

Nigeria: Failed Elections, Failing State?, Rapport Afrique N°126, 30 mai 2007.

Côte d'Ivoire : Faut-il croire à l'accord de Ouagadougou ?, Rapport Afrique N°127, 27 juin 2007 (aussi disponible en anglais).

Sierra Leone: The Election Opportunity, Rapport Afrique N°129, 12 juillet 2007.

Guinée : le changement en sursis, Briefing Afrique N°49, 8 novembre 2007 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: Ending Unrest in the Niger Delta, Rapport Afrique N°135, 5 décembre 2007.

Côte d'Ivoire : garantir un processus électoral crédible, Rapport Afrique N°139, 22 avril 2008 (uniquement disponible en français).

Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques, Briefing Afrique N°52, 24 juin 2008 (aussi disponible en anglais).

Guinée-Bissau : besoin d'Etat, Rapport Afrique N°142, 2 juillet 2008 (aussi disponible en anglais).

Sierra Leone: A New Era of Reform?, Rapport Afrique N°143, 31 juillet 2008.

Nigeria: Ogoni Land after Shell, Briefing Afrique N°54, 18 septembre 2008.

Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009.

Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : la transition ne fait que commencer, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009.

Guinea-Bissau: Beyond Rule of the Gun, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais).

Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : pour en finir avec les régimes militaires, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.

Cameroun : Etat Fragile?, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).

Corne de l'Afrique

Somalia: The Tough Part Is Ahead,
Briefing Afrique N°45, 26 janvier 2007.

Darfur: Revitalising the Peace Process,
Rapport Afrique N°125, 30 avril 2007
(aussi disponible en arabe).

A Strategy for Comprehensive Peace in Sudan, Rapport Afrique N°130, 26 juillet 2007 (aussi disponible en arabe).

Sudan: Breaking the Abyei Deadlock,
Briefing Afrique N°47, 12 octobre 2007
(aussi disponible en arabe).

Ethiopia and Eritrea: Stopping the Slide to War, Briefing Afrique N°48, 5 novembre 2007.

Darfur's New Security Reality, Rapport Afrique N°134, 26 novembre 2007
(aussi disponible en arabe).

Kenya in Crisis, Rapport Afrique N°137,
21 février 2008.

Sudan's Comprehensive Peace Agreement: Beyond the Crisis, Briefing Afrique N°50,
13 mars 2008 (aussi disponible en arabe).

Beyond the Fragile Peace between Ethiopia and Eritrea: Averting New War, Rapport Afrique N°141, 17 juin 2008.

Sudan's Southern Kordofan Problem: The Next Darfur?, Rapport Afrique N°145,
21 octobre 2008 (aussi disponible en arabe).

Somalia: To Move Beyond the Failed State,
Rapport Afrique N°147, 23 décembre 2008.

Sudan: Justice, Peace and the ICC,
Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009.

Somalia: The Trouble with Puntland,
Briefing Afrique N°64, 12 août 2009.

Ethiopia: Ethnic Federalism and Its Discontents, Rapport Afrique N°153.

Somaliland: A Way out of the Electoral Crisis, Briefing Afrique N°67, 7 décembre 2009.

Sudan: Preventing Implosion, Briefing Afrique N°68, 17 décembre 2009.

Jonglei's Tribal Conflicts: Countering Insecurity in South Sudan, Rapport Afrique N°154, 23 décembre 2009.

Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.

L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.

Somalia's Divided Islamists, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010.

ANNEXE G

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

CO-PRESIDENTS

Lord (Christopher) Patten

Ancien commissaire européen aux Relations extérieures ; ancien gouverneur de Hong Kong ; ancien membre du Conseil des ministres britannique ; chancelier de l'université d'Oxford

Thomas R Pickering

Ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, de la Russie, de l'Inde, d'Israël, d'El Salvador, du Nigeria et de la Jordanie ; vice-président de Hills & Company

PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Louise Arbour

Ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme ; ancienne procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

COMITE DE DIRECTION

Morton Abramowitz

Ancien secrétaire d'Etat adjoint ; ancien ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Emma Bonino*

Vice-présidente du Sénat ; ancienne ministre pour les Affaires européennes et le Commerce extérieur d'Italie ; ancienne commissaire européenne pour l'Aide humanitaire

Cheryl Carolus

Ancienne haut commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni ; ancienne secrétaire générale de l'ANC

Maria Livanos Cattauri

Membre du Conseil d'administration, Petroplus Holdings, Suisse

Yoichi Funabashi

Rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Capital

Stephen Solarz

Ancien membre du Congrès des Etats-Unis

George Soros

Président, Open Society Institute

Pär Stenbäck

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

*Vice-présidente

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Adnan Abu-Odeh

Ancien conseiller politique du Roi Abdallah II et du Roi Hussein ; ancien représentant permanent de la Jordanie auprès des Nations unies

Kenneth Adelman

Ancien ambassadeur des Etats-Unis et directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement

SAR le Prince Turki al-Faisal

Ancien ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite aux Etats-Unis

Kofi Annan

Ancien Secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

Richard Armitage

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain

Shlomo Ben-Ami

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Israël

Lakhdar Brahimi

Ancien conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies ; ancien ministre des Affaires étrangères algérien

Zbigniew Brzezinski

Ancien conseiller à la Sécurité nationale auprès du président des Etats-Unis

Kim Campbell

Ancienne Premier ministre du Canada

Naresh Chandra

Ancien secrétaire de cabinet ; ancien ambassadeur de l'Inde aux Etats-Unis

Joaquim Alberto Chissano

Ancien président du Mozambique

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

Pat Cox

Ancien président du Parlement européen

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien ministre des Affaires étrangères du Danemark

Gareth Evans

Président honoraire de Crisis Group ; ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie

Mark Eyskens

Ancien Premier ministre de Belgique

Joschka Fischer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Carla Hills

Ancienne ministre au Logement ; ancienne représentante au Commerce extérieur des Etats-Unis

Lena Hjelm-Wallén

Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

Swanee Hunt

Ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Autriche ; présidente de l'Institute for Inclusive Security ; présidente de Hunt Alternatives Fund

Anwar Ibrahim

Ancien vice-premier ministre de Malaisie

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

Asma Jahangir

Rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction ; présidente de la Commission des droits de l'homme au Pakistan

James V. Kimsey

Fondateur et président honoraire, America Online, Inc. (AOL)

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Aleksander Kwaśniewski

Ancien président de la Pologne

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne Secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Jessica Tuchman Mathews

Présidente, Carnegie Endowment for International Peace, Etats-Unis

Moisés Naím

Senior Associate, Programme d'Economie Internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

Ayo Obe

Présidente du Conseil d'administration, Goree Institute, Sénégal ; Juriste, Lagos, Nigeria

Christine Ockrent

Directrice générale, Audiovisuel Extérieur de la France

Victor Pinchuk

Fondateur, EastOne & Victor Pinchuk Foundation

Fidel V. Ramos

Ancien président des Philippines

Güler Sabancı

Présidente, Sabancı Holding, Turquie

Ghassan Salamé

Ancien ministre de la Culture du Liban ; professeur à Sciences Po, Paris

Thorvald Stoltenberg

Ancien ministre des Affaires étrangères de Norvège

Ernesto Zedillo

Ancien président du Mexique ; directeur, Yale Center for the Study of Globalization

CONSEIL PRESIDENTIEL

Le Conseil présidentiel de Crisis Group est un groupe éminent de donateurs privés qui apportent un soutien essentiel, du temps et une expertise à Crisis Group dans l'accomplissement de sa mission.

Canaccord Adams Limited
Neil & Sandy DeFeo
Fares I. Fares
Mala Gaonkar
Alan Griffiths

Iara Lee & George Gund III
Foundation
Frank Holmes
Steve Killelea
George Landegger

Ford Nicholson
Statoil ASA
Ian Telfer
Neil Woodyer

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Le Conseil consultatif international est constitué de donateurs privés qui contribuent régulièrement, par leur savoir et leur expérience, aux activités de Crisis Group.

Rita E. Hauser
Co-présidente
Elliott Kulick
Co-président
Anglo American PLC
APCO Worldwide Inc.
Ed Bachrach
Stanley Bergman &
Edward Bergman
Harry Bookey & Pamela
Bass-Bookey

John Chapman Chester
Chevron
John Ehara
Equinox Partners
Neemat Frem
Seth Ginns
Paul Hoag
Joseph Hotung
International Council of
Swedish Industry

H.J. Keilman
George Kellner
Amed Khan
Zelmira Koch
Liquidnet
Jean Manas
McKinsey & Company
Najib Mikati
Harriet Mouchly-Weiss
Yves Oltramare

Anna Luisa Ponti &
Geoffrey Hoguet
Michael Riordan
Shell
Belinda Stronach
Talisman Energy
Tilleke & Gibbins
Kevin Torudag
VIVATrust
Yapı Merkezi Construction
and Industry Inc.

CONSEILLERS

Les conseillers sont d'anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et sont sollicités de façon ponctuelle pour apporter leurs conseils et leur soutien à Crisis Group.

Martti Ahtisaari
Chairman Emeritus
George Mitchell
Chairman Emeritus
Hushang Ansary
Ersin Arioğlu
Óscar Arias
Diego Arria
Zainab Bangura
Christoph Bertram
Alan Blinken
Jorge Castañeda
Eugene Chien
Victor Chu
Mong Joon Chung
Gianfranco Dell'Alba
Jacques Delors
Alain Destexhe
Mou-Shih Ding
Gernot Eler
Marika Fahlén

Stanley Fischer
Malcolm Fraser
I.K. Gujral
Max Jakobson
Todung Mulya Lubis
Allan J. MacEachen
Graça Machel
Barbara McDougall
Matthew McHugh
Nobuo Matsunaga
Miklós Németh
Timothy Ong
Olara Otunnu
Shimon Peres
Surin Pitsuwan
Cyril Ramaphosa
George Robertson
Michel Rocard
Volker Rühle
Mohamed Sahnoun
Salim A. Salim

Douglas Schoen
Christian Schwarz-
Schilling
Michael Sohlman
William O. Taylor
Leo Tindemans
Ed van Thijn
Simone Veil
Shirley Williams
Grigory Yavlinsky
Uta Zapf

